



ARCHIVES CHRISTIAN GALLEY

RÉFÉRENDUM

Didier Berberat et la gauche combattent la révision de l'assurance chômage. >>> PAGE 21

Une miss paysanne

Cet été, le pays comptera une Miss paysanne suisse 2010. Le concours se déroulera à Delémont. >>> PAGE 11



L'Impartial

Journal édité à La Chaux-de-Fonds depuis 1881

Mercredi 31 mars 2010 • www.arcinfo.ch • N° 40465 • CHF 2.50 / € 1.60

SP

LA CHAUX-DE-FONDS

Menace sur le Musée



DAVID MARCHON

Un crédit de 3,5 millions a été accepté pour la rénovation du Musée d'histoire, au Conseil général de La Chaux-de-Fonds. L'UDC a annoncé le lancement d'un référendum. >>> PAGE 7

MORT D'UN CYCLISTE

Peine confirmée pour l'automobiliste fautif

Le tribunal du Locle a confirmé hier la peine de 120 jours-amende prononcée par le Ministère public à l'encontre de l'automobiliste impliqué dans la mort d'un cycliste en juin dernier. La juge a retenu une «grave négligence». >>> PAGE 6

Comptes



DAVID MARCHON

Val-de-Travers Jean-Nath Karakash et la commune unique ont bouclé le premier exercice dans les chiffres noirs, alors qu'un déficit de deux millions était budgété. >>> PAGE 8

Cinéma

«Complices» Le Valaisan Frédéric Mermoud sera demain sur sol neuchâtelois pour présenter son film. Rencontre en amont de ce rendez-vous avec le public. >>> PAGE 13



PUBLICITÉ

Un front s'organise contre les éoliennes



BIST

ARC JURASSIEN Une nouvelle fédération Pro Crêtes veut protéger le patrimoine naturel et paysager contre le développement industriel des éoliennes. Le noyau, neuchâtelois et vaudois, a des contacts à Saint-Brais. >>> PAGE 3

HORLOGERIE

Corum soutient un marin de taille

L'horloger Corum a accueilli hier à La Chaux-de-Fonds le marin breton Loïck Peyron. Un partenariat a été conclu. Il devrait déboucher sur une réalisation horlogère.

Le Français a profité de son passage dans l'entreprise pour visiter les ateliers et se familiariser avec la technique horlogère, à laquelle il voue une véritable passion. >>> PAGE 5

ÉCOSSE

Le kilt fait sa révolution

Poches pour téléphones portables, modèles pour cyclistes... Le vêtement traditionnel écossais s'adapte au 21e siècle, sous l'aiguille du styliste Howie R. Nicholsby, le «Jean-Paul Gaultier» du kilt. >>> PAGE 14



Tchin Tchin D'AFFLELOU

VOS SECONDES LUNETTES POUR 1 CHF DE PLUS*

LA CHAUX-DE-FONDS
C.C. "Les Entilles"
Av. Léopold-Robert, 151
Tél. 032 926 36 30

MARIN
Centre Manor Marin
Champs-Montants, 2
Tél. 032 753 24 90

NEUCHÂTEL
Rue Saint-Honoré, 5
Tél. 032 725 91 81

ALAIN AFFLELOU
OPTICIEN

SOMMAIRE ■ Forum 2 ■ Cinés 13 ■ Annonces classées 18 ■ A votre service 24 ■ Carnet 25 ■ Divertissement 26 ■ TV 27

Rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds - Tél. 032 910 20 00 ■ Abonnements 032 910 20 40 - E-mail: clientele@l'impartial.ch ■ Rédaction 032 910 20 01 - Fax 032 910 20 09 - E-mail: redaction@l'impartial.ch ■ Annonces 032 910 20 50 - E-mail: lachaux-de-fonds@publicitas.ch





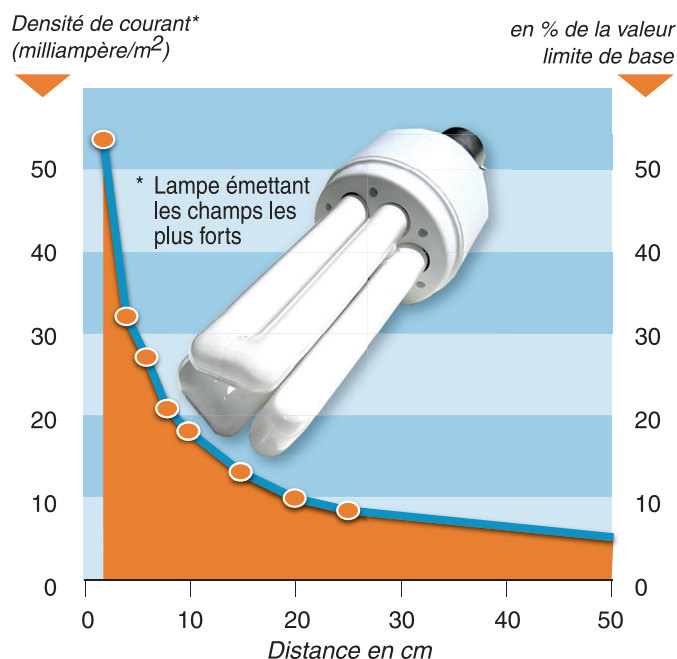
Le clin d'œil du lecteur

Cyrille Roger, de Neuchâtel, a pris cette photo près du Jardin botanique, allongé sur le ponton d'un petit étang gelé. D'autres images sur www.arcinfo.ch et www.journaldujura.ch

L'infographie du jour

Electrosmog

Distance de précaution recommandée pour les ampoules économiques



Les offices fédéraux de la Santé publique (OFSP) et de l'Energie (Ofen) ont présenté hier à Berne les résultats d'une étude sur les champs électromagnétiques des lampes à économie d'énergie. Trente centimètres: c'est la distance de précaution recommandée pour les ampoules économiques, surtout quand elles sont utilisées comme lampe de chevet ou de bureau. Au-delà, leur rayonnement électromagnétique reste inférieur aux normes internationales.

Source: OFS/OFEN

ATS

L'invité

A Guillaume Farel (1489-1565)

Mon cher Guillaume, Il me faut t'avouer une chose: grâce à la votation sur les minarets, je vois ta statue sous un autre angle!

Je m'explique: ta fameuse statue sur l'esplanade de la Collégiale de Neuchâtel a été dressée en direction du ciel en 1876 en mémoire de ton fougueux prêche du 27 octobre 1530 (marquant le début de la Réforme au Pays de Neuchâtel). Elle a pour but de commémorer symboliquement aux yeux des paroissiens, des habitants de la ville et aujourd'hui des touristes que ce dimanche-là, tes fidèles, chauffés à bloc, ont abattu toutes les statues (des papes et des saints) ornant l'église. Seule la Parole de Dieu compte, à Dieu seul la gloire!

Une brève histoire des minarets s'impose. D'où

viennent-ils? A quoi servent-ils? On peut recenser plusieurs hypothèses: la tour de guet ou de défense, le phare (d'Alexandrie?) ou une reprise architecturale des premières églises chrétiennes, dotées de tours servant à la prédication et à la prière publiques, témoignages visibles du christianisme le long du bassin méditerranéen (à partir du 4e siècle). Lorsque les califes omeyyades ont déplacé la capitale politique de l'Islam de

La Mecque à Damas (en 661, et ceci jusqu'en 750), cette dernière était une grande métropole chrétienne. Le minaret résulterait de cette rencontre entre cavaliers de la Péninsule arabique et le monde syriaque chrétien.

Quoi qu'il en soit, le minaret cumule plusieurs fonctions, tant spirituelles que pratiques: inciter les fidèles à regarder le ciel, appeler publiquement à la prière, servir de fortification en cas de menace, affirmer le

trionphe en marche de l'islam (le christianisme a fait de même dès le 13e siècle avec des clochers à travers toute l'Europe), rappeler que religion et société forment un tout indissociable...

Bref, le minaret d'une mosquée appartient (comme le clocher d'une église) bien plus à l'histoire en marche qu'aux révélations et prédications inspirées qui sont à l'origine des religions.

Mon cher Guillaume, il en va

de même pour ta statue. Elle est le fruit de l'histoire des hommes et elle le restera. Même si elle a pour but, en regardant en direction de l'entrée de la collégiale, d'inviter les Neuchâtelois à (re) fréquenter régulièrement l'Eglise et de rappeler, en pointant vers le ciel, que la gloire de Dieu surpasse tout (...y compris ma soif de développement personnel et ma conception individualiste de la Vérité!).

Bref, il ne me reste qu'à t'avouer une dernière inquiétude: que la section Jeunesse d'un grand parti politique suisse lance un jour un référendum visant à inscrire dans la Constitution fédérale l'interdiction de construire des statues de réformateurs ou de papes sur le territoire national.

Bref, il ne me reste qu'à t'avouer une dernière inquiétude: que la section Jeunesse d'un grand parti politique suisse lance un jour un référendum visant à inscrire dans la Constitution fédérale l'interdiction de construire des statues de réformateurs ou de papes sur le territoire national

COURRIER DES LECTEURS

Mauvais calcul

Ce lecteur s'adresse aux autorités de la ville de Neuchâtel à propos du parking payant du Nid-du-Crô (éditions des 23 et 30 mars).

J'aimerais exprimer ici ma colère et ma vive protestation contre le fait que vous avez rendu les places de parc du site du Nid-du-Crô payantes.

Ceci est simplement inacceptable et cela pour différentes raisons.

Je ressens d'abord un très grand écoeurement vis-à-vis des jeunes et étudiants qui y viennent parquer pour faire du sport ou pour leurs études. Il est simplement scandaleux de faire payer des jeunes à cet endroit!

Ensuite, en ce qui me concerne, ainsi que nombre de mes collègues et autres employés du quartier, je constate simplement que l'Etat a trouvé une nouvelle «combine» pour nous taxer sans passer par une augmentation d'impôts. Ceci serait assez difficile n'est-ce

pas, tenant compte que nous payons les impôts les plus élevés de suisse (30% de plus que le Valais pour ne citer qu'un exemple), et en échange de quoi?

Non seulement la classe moyenne est écrasée par l'imposition dans ce canton, il faut maintenant payer une taxe pour venir au travail?

Vous parlez «d'inciter les pendulaires à s'orienter vers un transport modulaire». Pouvez-vous m'expliquer ce que cela signifie pour quelqu'un qui vient de Cressier où il y a un train par heure vers Neuchâtel? En plus, certaines personnes doivent se déplacer et revenir dans le cadre de leur travail pendant la journée. Expliquez-nous comment faire avec «votre système de transport modulaire»? Vous ne pensez pas qu'on se fout un peu de nous?

Votre nouvelle taxe n'emmène à aucun service supplémentaire, il s'agit d'une pure imposition supplémentaire et facile pour



NEUCHÂTEL Depuis le 22 mars, il faut passer à la caisse pour stationner au Nid-du-Crô. (DAVID MARCHON)

les caisses de l'Etat. Mais vous faites un très mauvais calcul! Quant à moi, je ne mettrai pas un centime dans vos parcomètres et j'ai décidé avec effet immédiat de suspendre toute fréquentation de notre famille à la piscine du Nid-du-Crô.

Qu'allez-vous faire concrètement avec vos nouveaux revenus

considérables pour organiser un bus navette entre les communes de l'Entre-deux-Lacs et le centre-ville?

Pour finir, veuillez lire le résultat du sondage de «L'Express» et «L'Impartial» (réd: édition du 23 mars): 72% des gens considèrent votre mesure comme inacceptable.

PATRICK DEBERGH CRESSIER

Cessons de moraliser!

Cette lectrice répond à un précédent courrier à propos de l'émission «TTC»: «Nos vieux, trop nombreux, trop chers?» (TSR du 25 mars).

Dans l'édition du 25 mars, une lectrice se plaint, à juste titre, de la façon dont on traite actuellement le sujet des «vieux» dans la presse et dans les médias en général. Je suis tout à fait d'accord avec elle. Ce qui me gêne particulièrement, c'est qu'on oublie que ces «vieux» ont contribué avec leur travail à faire de la Suisse un pays prospère, à l'éducation des jeunes – qui actuellement se lamentent des coûts provoqués par ces mêmes vieux – au développement social, culturel et économique du pays. Sans ces «vieux», il n'y aurait pas eu de progrès. Ce qui me dérange tout spécialement, c'est l'hypocrisie qui se cache là derrière. Ces vieux sont de trop et ils coûtent trop cher. Toutefois, dès qu'on parle du droit au libre choix de sa

propre fin, voilà qu'il y a, de la part de certains cercles de la population bien pensante, des voix choquées qui s'élèvent. De leur part, les mêmes autorités qui, dès que l'occasion se présente, démontrent, chiffres à l'appui, que ces vieux coûtent toujours plus, étudient actuellement comment endiguer cette tendance au libre choix de son destin, voire à l'interdire. On ne veut pas des vieux, alors soyons conséquents et laissons-leur le libre choix, c'est leur droit. Cessons de moraliser. Quoi qu'il en soit, l'attitude actuelle vis-à-vis des vieux me choque profondément – évidemment, j'appartiens à cette catégorie.

XENIA FÖLDES, SAINT-SULPICE

Rappel

• Signatures Les textes seront impérativement signés (nom et lieu). L'envoi mentionnera un No de téléphone auquel la rédaction pourra joindre l'auteur.



ARCHIVES CHRISTIAN GALLEY

Les promoteurs de l'éolien et les opposants devront agir selon le cadre légal fixé par l'Etat

Selon le chef du Service de l'énergie et de l'environnement, Jean-Luc Juvet, les six sites retenus dans le projet de concept éolien neuchâtelois – soit 50 rotors en phase initiale – fourniraient 20% de l'électricité consommée dans le canton. L'Etat publiera ce cadre légal ces prochains mois. «Après, ce sera l'affaire des promoteurs et des opposants.» /axb

Initiative populaire en gestation dans le canton de Neuchâtel

L'hypothèse d'une initiative populaire visant à mieux protéger les crêtes neuchâteloises des éoliennes avait été évoquée en septembre. Selon plusieurs sources, des citoyens pourraient la lancer prochainement. /axb

FÉDÉRATION PRO CRÊTES

Les opposants aux parcs éoliens se mobilisent dans l'Arc jurassien

Une fédération Pro Crêtes s'est constituée pour protéger le patrimoine naturel et paysager de l'Arc jurassien face au développement industriel des éoliennes. Le noyau de ce regroupement intercantonal est neuchâtelois.

ALEXANDRE BARDET

«**N**otre but est de faire réfléchir les gens aux menaces que le développement industriel des éoliennes fait peser sur les paysages et les richesses naturelles de tout l'Arc jurassien», assène Félix Gueissaz, de Neuchâtel.

Ce médecin, profilé de longue date comme «libéral écologique», préside la nouvelle fédération Pro Crêtes. La vice-présidente est l'avocate vallonnière Fabienne Chapuis.

Cinq organisations du Jura neuchâtelois et vaudois sont déjà membres. Lors de l'assemblée constitutive de février aux Hauts-Geneveys, selon un communiqué d'hier, un contact a été noué avec un collectif vaudois actif sur l'Arc jurassien en général, ainsi qu'avec le village franc-montagnard de Saint-Brais, qui «subit les nuisances de l'éolien industriel».

Cent éoliennes de 140 mètres de haut produiraient au mieux quelques pour-cent de la consommation nationale d'électricité, calcule Pro Crêtes. Ainsi redoute-t-elle de voir des «centaines» de rotors géants entraîner, sans grand avantage, «la destruction» du

patrimoine naturel de l'Arc jurassien et de l'économie touristique qui en dépend.

«Comme médecin», ajoute Félix Gueissaz, «je trouve qu'on ne se pose pas beaucoup de questions concernant l'impact du bruit et des déplacements d'airs sur la population».

Pourquoi ce vent de fronde maintenant? Parce que l'Etat de Neuchâtel planche sur un concept éolien, répond le président de Pro Crêtes. Et parce que de grands constructeurs ou promoteurs d'éoliennes (Alpine Wind, SI genevois et zurichois) cherchent activement des terrains en faisant «miroiter de l'argent facile» aux communes et propriétaires terriens.

«Je n'en veux pas au paysan, auquel on diminue le prix du lait, qui accepte de vendre», précise Félix Gueissaz. «Mais on constate que, sous couvert d'écologie, l'éolien devient surtout un enjeu financier».

Ainsi, les Amis du Mont-Racine viennent d'avertir le Château que Alpine Wind «démarche comme un bulldozer, même en dehors des sites éoliens prévus», selon leur secrétaire Vera Zaslavsky. «C'est David contre Goliath, mais Pro Crêtes permettra de se serrer les coudes. Aussi avec la Suisse allemande et la France». /AXB

Membres de Pro Crêtes: Amis du Mont-Racine et ceux de Tête-de-Ran /La Vue-des-Alpes, associations des Crêtes et Chaumont, de sauvegarde des Gitzaz et du Mont-des-Cerfs (Ste-Croix) et des Travers-de-Vent (Montagne-de-Buttes)



ARC JURASSIEN Pro Crêtes craint que la multiplication des éoliennes industrielles détruise le patrimoine naturel et paysager, ainsi que le tourisme qui en dépend, sans grand avantage énergétique. (ARCHIVES CHRISTIAN GALLEY)

«Je n'en veux pas au paysan, auquel on diminue le prix du lait, qui accepte de vendre son terrain. Mais on constate que, sous couvert d'écologie, l'éolien devient surtout un enjeu financier»

Félix Gueissaz

Laurent Favre appelle à «raison garder»

«Je respecte les associations qui ne sont pas de mon avis, mais il leur faut raison garder», réagit le président de Suisse Eole, le conseiller national neuchâtelois Laurent Favre. «Ces gens ne se rendent pas compte de tout ce qui est mis en œuvre pour gérer ces parcs d'éoliennes sur nos montagnes – idéales vu leur exposition aux vents – notamment au niveau du paysage.» Et de rappeler que le «strict» concept éolien préparé par le Conseil d'Etat neuchâtelois limiterait l'implantation des grandes éoliennes à six sites.

L'existence d'éoliennes sur leurs terres

offriraient certes «un revenu accessoire à quelques paysans», note Laurent Favre, qui dirige la Chambre neuchâteloise d'agriculture. «Mais quand on paie des milliards pour de l'énergie importée de Russie ou de Libye, je ne vois pas pourquoi on critiquerait le fait que la production éolienne, propre et renouvelable, puisse profiter à des gens du terroir et aux communes.»

Cette source d'énergie est encouragée par la Confédération, qui vient tout de même d'émettre des «directives strictes» sur les rotors, agréées par Suisse Eole.

Son président rappelle que le Tribunal fédéral, en donnant le feu vert au projet neuchâtelois de Crêt-Meuron, avait reconnu l'importance de l'énergie éolienne. Laurent Favre cherche à faire inscrire l'intérêt prépondérant de la production d'électricité dans la législation fédérale. «Cela permettrait de faciliter les procédures pour les énergies renouvelables, sans mettre des éoliennes partout.» /axb

Sites neuchâtelois retenus: Crêt-Meuron, Vue-des-Alpes, Charbonnière-Les Pradières, Joux-du-Plâne, Montagne-de-Buttes, Communal de La Sagne

CANTON DE NEUCHÂTEL

Dick Marty nommé président du conseil de l'Université

Le conseiller aux Etats PLR tessinois Dick Marty, 65 ans, a été nommé par le Conseil d'Etat président du conseil de l'Université de Neuchâtel, qui réunit dix-neuf personnes. Il remplacera dès le 1er juillet Michèle Berger-Wildhaber, qui occupe cette fonction depuis 1997.

«Ce téléphone était très inattendu! Quand je l'ai posé, je me suis dit: est-ce que j'ai bien compris?», a lancé Dick Marty, hier au château de Neuchâtel. «C'est une grande émotion et un honneur. C'est merveilleux de pouvoir retourner à l'Université de Neuchâtel qui m'a tant donné! Le canton a été courageux et clairvoyant en créant une Université malgré sa taille. Je me réjouis d'affronter les nombreux défis à relever.»

L'ancien procureur général tessinois a étudié le droit à l'Université de Neuchâtel de 1965 à 1969. «J'ai passé les années les plus importantes pour ma

formation technique et intellectuelle à Neuchâtel. Il y avait une ambiance unique avec des professeurs extraordinaires qui vous salueaient par votre prénom! En 1968, année de la guerre du Vietnam, des chars à Prague... J'étais président de l'association des étudiants en droit. J'étais le médiateur avec les autorités de l'Université. Ces années furent passionnantes!»

Les liens de Dick Marty avec le canton sont encore plus anciens. De mère neuchâteloise, il se rappelle, enfant, de torrées sur les crêtes et de marches dans la région avec son oncle mécanicien aux CFF.

Le conseiller d'Etat Philippe Gnaegi arborait un large sourire: «Nous avons de la chance dans ce canton. Il y a une ambiance cordiale marquée par l'humilité et la sincérité. Je suis fier pour le canton! C'est fabuleux pour la région et l'Université que Dick Marty ait accepté».



DICK MARTY Le Tessinois a étudié le droit à l'Université de Neuchâtel. (DAVID MARCHON)

Pour Michèle Berger-Wildhaber, présidente sortante, l'Université, bien que petite, «est portée par le Conseil d'Etat, le rectorat, les professeurs, les

étudiants et la population neuchâteloise. J'ai eu un énorme plaisir à diriger ce conseil».

Elle a souligné le «dialogue avec les

étudiants lors de la réforme de Bologne» et «le dialogue avec le rectorat». Elle a rappelé quelques moments «difficiles» avec les mouvements d'étudiants lors de la suppression du grec et de l'italien et «l'engagement pour que l'institut de microtechnique intégré à l'EPFL se développe sur sol neuchâtelois».

La rectrice Martine Rahier a salué «la chance d'obtenir l'accord de l'un de nos anciens étudiants qui a fait rayonner son université et la Suisse dans ses engagements intellectuels, civiques et politiques». Dick Marty – «Le Zorro des droits de l'homme» – figure ainsi dans la plaquette du 100e anniversaire de l'Université, fêté en 2009. Docteur en droit, il est connu pour son engagement en faveur des droits de l'homme et membre de multiples commissions. En 2005, le Conseil de l'Europe le chargea d'enquêter sur les prisons secrètes de la CIA. /bwe

PRIX CRAQUANTS

PROFITEZ-EN MAINTENANT! OFFRES VALABLES DU 30.3 AU 5.4.2010 OU JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK



la pièce
3.50
Ananas
Costa Rica/Panama,
la pièce



50%
8.-
au lieu de 16.-
Saucisses de Vienne
M-Classic en lot de 5
Suisse, 20 pièces/1 kg



40%
5.10
au lieu de 8.60
Biscuits Walkers
en lot de 2
Highlanders,
Digestive ou
Chocolate Chip,
par ex. Highlanders
Walkers, 2 x 200 g



40%
3.70
au lieu de 6.20
Tous les fromages
frais Philadelphia
en lot de 2, 2 x 200 g
par ex. nature



le kg
4.40
Courgettes
Espagne/Italie, le kg



40%
6.90
au lieu de 11.50
Tout l'assortiment
Asco
par ex. Asco Croc
Adult, 4 kg



50%
6.75
au lieu de 13.50
Tous les produits
Handymatic
(excepté le sel
régénérant),
par ex. Supreme
Power Pearls
Handymatic (observer
les précautions
d'emploi sur l'em-
ballage), 44 pastilles
Valable jusqu'à 12.4



50%
7.90
au lieu de 15.80
Papier à photo-
copier Papeteria
en lot de 2, FSC
A4, blanc, 80 g/m²,
2 x 500 feuilles

MIGROS

M comme Meilleur.



ARCHIVES DAVID MARCHON

TRANSPORTS PUBLICS

«Avec des moyens plus étendus...»

Le conseiller d'Etat Claude Nicati, en charge des transports, a répété à plusieurs reprises, hier devant le Grand Conseil, «avec des moyens plus étendus, nous ferions plus! Le budget des transports 2010 est de 52 millions. Point. Nous privilégions les lignes rentables. Si ce n'est pas le cas, elles passent à la trappe.» /bwe

GRAND CONSEIL

Une pluie de millions pour assainir les routes

Le Grand Conseil neuchâtelois a voté hier un crédit de 24 millions pour remettre en état des tronçons du réseau routier. En piteux état, le tunnel de la Clusette sera ausculté avant de bénéficier d'une cure de jouvence.

SANTI TEROL

Les députés neuchâtelois ont accepté, hier, par 95 voix contre huit oppositions (Popvertssol), un décret attribuant 24 millions de francs à l'entretien constructif des routes cantonales (20 millions), des ouvrages d'art et cours d'eau (4 millions). Ce montant sera utilisé au cours des années 2010 à 2013 afin de retaper des zones et tronçons détériorés après des années d'économies sur ce patrimoine estimé à deux milliards de francs – des 5 à 6 millions qui étaient consacrés dans les années 1980, le budget 2009 d'entretien ne prévoyait que 3,7 millions.

Les députés n'ont fait qu'entériner la dépense (minime en regard des besoins exprimés mais non revendiqués par le Service des Ponts et chaussées): «Nous n'avons que validé les projets», disait en préambule Philippe Loup, rapporteur de la commission. Pour ne pas revivre une telle situation, le groupe libéral-radical a demandé que, à l'avenir, les montants destinés à l'entretien soient entièrement utilisés. «Nos prédécesseurs ont fait de fausses économies», a soutenu Yvan Botteron, évoquant – comme d'autres – des coûts plus importants aujourd'hui compte tenu de la dégradation qui en résulte.

Combien plus cher? L'élu PLR ne peut y répondre. Pas plus qu'il n'a pu évaluer les économies réalisées. Le conseiller d'Etat Claude Nicati n'en sait pas davantage. Mais le chef de la Gestion du territoire jure qu'il fermerait des routes si un jour il



LA CLUSETTE Par choix, le tunnel n'a jamais été étanche. Par étourderie (?) tous les plans ne sont plus à disposition. L'Etat estime qu'il faudra investir entre 10 et 13 millions pour les réparations à mener. (DAVID MARCHON)

devait manquer de moyens pour les entretenir et garantir la sécurité des usagers (96 000 détenteurs de véhicules dans le canton).

Le pouvoir d'attraction des routes a conduit à l'adhésion de l'UDC qui ne veut pas passer la patate chaude «aux générations futures» (la durée de vie d'une couche d'usure est de 15 ans). Le groupe socialiste itou, qui a simplement obtenu par amendement que l'élargissement des routes (mise au gabarit) reste exceptionnel. Popvertssol a obtenu par ce biais que l'implantation de bandes cyclables soit envisagée.

Auparavant, les députés ont accepté, par 100 voix sans opposition, un crédit de 1,15 million afin de définir un concept d'intervention pour le tunnel de la Clusette et ses murs de soutènement. Tant la partie électromécanique que le génie civil de cet ouvrage réalisé en 1975 donnent d'inquiétants signes de faiblesse. /STE

Réseau routier neuchâtelois en chiffres

- **Emprise** Le canton de Neuchâtel a tissé un réseau de 449 km, dont 13 km de bretelles d'accès, pour une surface de 3,4 km². Ce patrimoine routier a une valeur de remplacement estimée à 1,5 milliard de francs.
- **Dépréciation** Pour garder la valeur à neuf des 3,37 millions de m² du patrimoine routier, les spécialistes estiment les besoins d'entretien entre 20 et 40 millions de francs par an, soit de 1,4 à 2,6% de la valeur à neuf.
- **Indices** L'état du réseau routier est déterminé par cinq indices: dégradation de surface, planéités longitudinale et transversale, qualité antidérapante et portance. La qualité antidérapante (qui n'a pas d'incidence sur la durée de vie) n'a pas été prise en compte pour évaluer l'état du réseau routier cantonal.
- **Etat** La déclinaison des indices de dégradation sont: mauvais (nombreuses dégradations importantes), critique (nombreuses dégradations de gravité moyenne à grande), suffisant (peu de dégâts importants ou légers), moyen (dommages localisés et peu importants), bon état (pratiquement aucune dégradation). A noter que la valeur 'très bon état' n'existe pas! Cette évaluation taxe de mauvais: 0,9% de la surface du réseau routier neuchâtelois, 7,6% de la planéité longitudinale, 0,2% de la planéité transversale et 4,2% de la portance.
- **Planification** Pour le Service des ponts et chaussées, les indices entre suffisant et mauvais induisent des travaux d'assainissement à planifier entre le moyen et le long terme.
- **Ouvrages d'art** Les 900 ouvrages (dont 115 ponts, 20 tunnels, 20 galeries et tranchées, 650 murs de soutènement) représentent une valeur patrimoniale de 500 millions de francs. /ste

Des motions et postulats à la pelle

Les députés au Grand Conseil ont traité, hier, le classement de pas moins de 23 motions ou postulats dans les domaines des transports publics et des routes et marchés publics. Le plus vieux étant une motion datant de... 1981! Pour rappel, le Conseil d'Etat devrait, selon la loi, répondre dans un délai de... 2 ans, au pire.

Si certains ont passé la rampe, le classement de sept motions et un postulat proposé par le conseiller d'Etat Claude Nicati a été refusé par la majorité PS et Popvertsol du Grand Conseil.

Les députés de gauche et l'UDC ont dit non au moment de classer la motion «Pour une mobilité professionnelle intégrée». Elle concerne l'étude de parkings d'échange pour les pendulaires neuchâtelois.

Autre refus, le classement de la motion «Ligne CFF Gorgier: Non à la dégradation des prestations». Elle vise à diminuer l'attente en gare de Neuchâtel pour les voyageurs de la Béroche. Classement refusé pour la motion demandant d'étudier une liaison de transports publics entre le Val-de-Ruz et Saint-Imier.

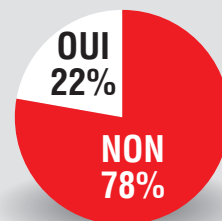
Le postulat demandant des améliorations pour la ligne CFF Le Locle-La Chaux-de-Fonds-Neuchâtel ne sera pas classé, tout comme une motion sur le vieillissement des infrastructures routières et un postulat y relatif.

Finalement, classement refusé de la motion «Les cyclistes existent, il y en a même dans le canton» et «Pistes cyclables dans le district de Boudry». /bwe

LA QUESTION D'HIER

Est-il acceptable de voyager debout dans un train régional?

L'EXPRESS L'Impartial



Participation: 423 votes

HORLOGERIE

Loïck Peyron sous pavillon Corum



LOÏCK PEYRON Le marin français (à droite) a visité les ateliers de Corum hier à La Chaux-de-Fonds. (SP-JESS HOFFMAN)

«Il était temps. Le milieu horloger s'intéresse au milieu nautique. J'ai été souvent sollicité pour venir visiter.» Le Français Loïck Peyron est venu hier pour la première fois à La Chaux-de-Fonds. Le marin naviguera désormais sous pavillon Corum. «Un marin au palmarès extraordinaire», dit le directeur général de la marque horlogère Antonio Calce.

La centaine de collaborateurs de l'entreprise a accueilli le sportif par des applaudissements nourris. «Je suis ravi d'être ici, très honoré», leur a-t-il dit. «C'est un beau navire, un bel équipage. J'aime bien être dans une famille. Je suis passionné par ce que vous faites», a-t-il ajouté avant de visiter les ateliers d'horlogerie.

Antonio Calce veut maintenant «développer communément un nouveau modèle de montre, un produit exceptionnel que les marins puissent utiliser.» Pour Loïck Peyron, «le timing à la seconde près, on en a toujours besoin».

Ce partenariat «correspond à ce qu'on fait. On partage les mêmes valeurs», juge le directeur général de Corum. Il attend de Loïck Peyron qu'il explique «ce qui est important, qu'on comprenne la problématique d'un marin».

L'expérience, le navigateur français n'en manque pas. Il a participé à 43 transatlantiques, dont 18 en solitaire, cinq titres de champion du monde multicoques, 16 victoires en grand prix, deux tours de monde et des victoires conquises sur les plus prestigieux plans d'eau. «Tes victoires seront les nôtres», lance encore Antonio Calce à son ambassadeur. /dad

LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE

Felco investit dans l'électronique

Leader mondial dans la production de sécateurs et coupe-câbles pour professionnels, l'entreprise Felco des Geneveys-sur-Coffrane crée une nouvelle société. Felco Motion s'installera dans des locaux vides acquis l'an dernier par la société. Ils étaient auparavant occupés par la société Agula, spécialisée dans la production d'aiguilles à tricoter industrielles.

Le montant de l'investissement se monte «à plusieurs millions de francs. Entre un et 10», explique le directeur général Stéphane Poggi. En termes d'emploi, cette nouvelle société devrait compter une dizaine de collaborateurs l'année prochaine.

La nouvelle société sera active dans «un pôle que Felco ne connaissait pas», à savoir des solutions électromécaniques innovantes, faisant appel aux dernières technologies d'électronique embarquée et d'ali-

mentation par batteries à haute capacité. Jusqu'à présent, Felco achetait cette technologie. La société entend ainsi «répondre aux besoins croissants du marché de l'outil électroportatif».

Pour ce faire, Felco collaborera notamment avec l'Institut de microtechnique de l'EPFL de Neuchâtel. «Un gros projet», commente Stéphane Poggi. «Nous collaborons assez régulièrement avec l'EPFL et les écoles d'ingénieurs neuchâtelois et vaudoises.» D'autres partenaires suisses sont impliqués dans ce développement. Ils sont actifs dans le développement de mouvements, de moteurs.

Felco compte aujourd'hui 135 collaborateurs et exporte ses outils dans le monde entier, le marché suisse représentant entre 8 et 10% de son chiffre d'affaires global. Fondée en 1945 par Félix Flisch, elle est toujours en mains familiales. /dad

CHÂTEAU FORT

Les hommes sont monotâche

La présidente du Grand Conseil Monika Maire-Hefti a demandé aux députés de rester debout lors du vote pour laisser le temps aux scrutateurs de les compter...

Motif: «Un homme ne sait pas marcher et compter en même temps!» /bwe



ARCHIVES CHRISTIAN GALLEY

LE LOCLE

Automobilistes, attention, l'Horlogère a lieu aujourd'hui

La 5e course populaire l'Horlogère, organisée par l'ADL, a lieu aujourd'hui dès 16h au centre-ville, par tous les temps... sauf si on doit passer le triangle. Il y aura quelques perturbations de trafic. La proclamation des résultats a lieu dans la salle du Conseil général, après les courses. Les quelque 250 coureurs que l'on recense en général font ainsi un bon entraînement pour le Tour du canton! /cld

MORT D'UN CYCLISTE

Le tribunal confirme la peine de l'automobiliste fautif

Le tribunal du Locle a confirmé hier la peine de 120 jours-amende prononcée par le Ministère public à l'encontre de l'automobiliste impliqué dans la mort d'un cycliste.

SYLVIE BALMER

Le tribunal du Locle a conclu que l'automobiliste impliqué dans la mort d'un cycliste sur la route de la Grande-Joux en juin dernier (lire notre édition du 16 mars dernier) n'avait «violé aucune règle de la circulation intentionnellement», mais que son «inattention était blâmable au point de retenir une grave négligence (...) Il s'est bien rendu coupable d'homicide par négligence».

L'expertise a mis en évidence que deux secondes avant la collision, l'automobiliste se trouvait 34 mètres derrière les cyclistes, lesquels, vêtus de rouge et blanc, et qui roulaient l'un derrière l'autre, «étaient à cette distance totalement visibles. (...) Le fait que l'automobiliste ne les ait pas vus, ou que trop tardivement, implique qu'il a sans aucun doute commis une faute de circulation en violant son devoir de prudence». Selon l'expert, il ne roulait pas au-dessus de la vitesse autorisée (80 km/h) «mais sur cette route qu'il connaît particulièrement bien, il devait savoir qu'il pouvait y croiser des sportifs, rouler de manière à pouvoir réagir à leur présence, en particulier après un dos-d'âne». Son inattention a été qualifiée de «prolongée».

Condamné à une peine de 120 jours-amende à 25 fr., soit 3 000 fr., assortie d'un sursis de deux ans, le prévenu supportera les frais de la cause arrêtés à 11 500 fr. et versera une indemnité de dépens de 1500 fr. à la plaignante, sœur de la victime. /SYB



ROUTE DE LA GRANDE-JOUX Le tribunal du Locle a estimé que l'automobiliste, qui connaissait bien cette route, savait qu'il pouvait y croiser des cyclistes et devait pouvoir réagir, notamment après un dos-d'âne.

(ARCHIVES RICHARD LEUENBERGER)

«Le fait que l'automobiliste n'ait pas vu, ou que trop tardivement, les cyclistes implique qu'il a sans aucun doute commis une faute de circulation en violant son devoir de prudence»

Le tribunal

Calcul théorique de la perte supportée par une famille

Que se passe-t-il lorsqu'une personne soutien de famille décède? Selon la loi, il convient de calculer la perte de soutien qui devra être supportée par la famille. «Ce manque à gagner doit être calculé d'après différents théorèmes, différents paramètres, différents éléments...», explique Philippe Brun, avocat à Neuchâtel. «On devra retenir les revenus du mari, puis capitaliser une rente, tenir compte des chances de remariage du conjoint, etc. On doit tenir compte de passablement d'éléments.»

Il faut savoir que chaque membre de la famille est examiné individuellement.

Ainsi la perte de soutien sera aussi calculée pour les enfants de la victime, jusqu'à leur 18e année, voire jusqu'à 25 ans au cas où ils entreprendraient des études. Des projections parfois difficiles à établir. «Si on est dans un milieu où traditionnellement on fait des études

universitaires, on estimera que l'enfant suivra aussi cette voie. Idem, si l'on est dans un milieu où la tendance est de suivre un apprentissage. Généralement, le délai est arrêté à 20 ans», précise l'avocat.

Indépendamment de ce qui résulte du droit privé, il existe tout un système de couverture sociale. La famille a droit à des indemnités de la Suva, l'épouse percevra également une rente de veuve de l'AVS, puis une rente du 2e pilier.

Selon le degré de couverture sociale – qui peut être très différent d'une personne à l'autre –, on peut arriver à des situations où la couverture d'assurance permet déjà de couvrir l'intégralité de cette perte de soutien. Mais en cas de sous-couverture, l'assurance complètera le montant qui manque. Cela signifie que l'assureur du responsable devra rembourser ces assurances.

Et en cas de faute grave du conducteur, à partir du moment où il y a alcoolémie notamment, l'assureur peut se retourner contre le responsable. A l'inverse, sans faute grave, il prendra en charge l'intégralité de la couverture.

«Le principe, c'est que l'on puisse assurer le même train de vie aux personnes lésées qu'avant le décès ou l'invalidité», explique l'avocat.

Seront retenu l'âge du conjoint survivant, ses perspectives de remariage, de progression dans l'échelle des salaires, etc. Un calcul difficile à faire car on ne peut se fonder que sur des hypothèses, en se basant sur des critères qui découlent de statistiques, concernant les chances de remariage notamment. «Dans ce cas précis, où l'on est en présence d'une pure inattention, il y a fort peu de chance que l'assureur se retourne contre le conducteur responsable.» /syb

LA CHAUX-DE-FONDS

Messe de Schumann demain



CHŒUR DES ÉMIBOIS Sous la direction de Nathalie Dubois depuis début 2009. (ARCHIVES MARCHON)

Sous le titre «Aux portes de la folie», l'Association des concerts spirituels du Grand Temple offre au public ce Jeudi saint la Messe en do mineur op. 147 de Robert Schumann. L'œuvre sera interprétée par le Chœur des Emibois, sous la direction de Nathalie Dubois, accompagné par l'organiste titulaire de la collégiale de Neuchâtel Simon Peguiron.

Robert Schumann (1810-1856) écrivit cette fameuse «Missa sacra» deux ans avant de tenter de se suicider et de sombrer dans une folie profonde, lit-on dans un texte de présentation. «Cette pièce aux couleurs vives et tourbillonnantes, à l'agitation perpétuelle, est l'œuvre d'un homme en proie à d'incessants tourments existentiels.» Même s'il en a peu écrite, Robert Schumann considérait la musique sacrée comme un aboutissement.

Le programme sera en principe ouvert par un petit prélude de Bruckner ainsi que par une lecture sur le thème de la Passion. Depuis 2005, l'Association des concerts spirituels propose des concerts de musique sacrée à l'occasion de fêtes religieuses (Noël, Jeudi saint, Ascension, Pentecôte). «Les événements que nous organisons ont pour but de restituer cette musique dans son cadre liturgique et historique le plus fidèlement possible, par la collaboration entre des musiciens et des théologiens», explique-t-on. /comm-ron

«Aux portes de la folie», jeudi à 20h au Grand Temple

En bref

■ LA CHAUX-DE-FONDS
Débat sur l'intégration à Bel Horizon ce soir

A l'issue de son assemblée générale ce soir à 20h, le cyber espace social «Bel Horizon» de la rue de la Ronde 11 accueille Kodjo Agbotro qui vient de rendre un travail universitaire intitulé «Les enjeux de l'intégration des migrants dans le canton de Neuchâtel du point de vue des acteurs publics». Débat. /réd

■ LE LOCLE
Lucien Dubuis en concert au Lux

Le saxophoniste et clarinetiste (contre) basse Lucien Dubuis jouera demain à 21h au Lux, au Locle. Il sera l'invité de Grand Reportage Ensemble Deluxe, soit Jérôme Correa (saxophones), Olivier Nussbaum (contrebasse, looper) et Vincent Boillat (batterie). /réd

LES BRENETS

De Maison-Monsieur aux Rives du Doubs

Après la fermeture de l'établissement de Maison-Monsieur qu'ils ont tenu durant près de 15 ans, les époux Wenk, faute «d'avoir réussi à s'entendre avec l'Etat pour la continuité» avaient imaginé ouvrir un gîte d'étape à Biaufond. Las, les services de l'Etat, jurassien cette fois, rechignent à leur délivrer les autorisations après qu'une étude ait révélé la dangerosité que représente la montagne en dessus. A l'instar du restaurant de Biaufond tenu par le couple Nakamura-Voi-

sard, «notre projet est classé en zone rouge», explique Jean-Claude Wenk. Dès lors, la maison familiale, qui date de plus de 400 ans, ne peut recevoir les permis de construire adéquats. «Nous n'avons pas l'eau courante et prenons nos douches à l'eau de pluie, parfois glacée», indique-t-il, fort déçu. «Une autre étude doit être menée, nous espérons avoir les résultats fin avril. Mais pour l'instant, notre projet tombe à l'eau.»

«Sans emploi et sans droit au chômage», le cuisinier s'est



DOUBS Après la fermeture de Maison-Monsieur, le couple Wenk s'installe aux Rives du Doubs «pour une période tampon». (GUILLAUME PERRET)

donc lancé un nouveau défi en prenant la tête des cuisines des Rives du Doubs, aux Brenets.

Ouvert dès demain, l'hôtel-restaurant indique par ailleurs avoir renoncé à la gestion du restaurant du Crêt-du-Midi à Vercorin (VS) pendant l'hiver, la formule présentant des inconvénients pour le personnel. A noter encore que les Fêtes nautiques auront bien lieu cet été, sans les plongeurs mais avec des bateaux à vapeur et des démonstrations de chiens de sauvetage. /syb



Une demande urgente de crédit pour les nids-de-poule sera présentée le 5 mai au Conseil général

Le 5 mai, lors de la séance des comptes, le Conseil communal présentera un rapport urgent à l'appui d'une demande de crédit de 400 000 ou 500 000 fr. pour la réfection des chaussées mises à mal par l'hiver, a annoncé Jean-Pierre Veya. Précisant que cette décision avait été prise avant l'annonce du lancement d'un référendum. /cld

LA CHAUX-DE-FONDS

L'avenir du Musée d'histoire suspendu à un référendum

Le crédit de 3,5 millions pour rénover le Musée d'histoire s'il est accepté, l'UDC a annoncé le lancement d'un référendum, lundi au Conseil général de La Chaux-de-Fonds. Lors de cette séance, quelque 25 millions de crédit ont été votés, dont 8 millions pour renouveler le système d'adduction d'eau.

CLAIRE-LISE DROZ

«Enfin! Nous l'attendions depuis plus de vingt ans...» Francis Stähli (POP) saluait le rapport à l'appui d'un crédit de 3,5 millions pour rénover le Musée d'histoire (MH). La ville dispose d'outils culturels «indispensables à sa vie spirituelle et communautaire.» Un élan lancé au 19e par une bourgeoisie humaniste «et une population ouverte à l'idée d'un progrès qui ne serait pas matériel uniquement.» Un élan qu'il ne fallait pas briser. Aux côtés du MIH, ce Musée d'histoire expliquera les racines de ceux qui ont créé ces objets extraordinaires. Et «il n'y a pas que le passé à considérer. Il doit être relié au présent, la reconnaissance de l'Unesco... et aussi le retour à la production. Ce n'est pas un hasard!»

«Les musées sont les chambres hautes de la collectivité (...) Refuser ce crédit ne serait que repousser les charges, et dette il y aura pour ceux qui nous suivront, sur le plan patrimonial y compris», commentait Claude-André Moser (PLR)

Mais côté UDC, «Nous avons des priorités financières concernant tous les 38 000 Chaux-de-Fonniers», commentait Marc Arlettaz. Assurer le minimum



LE LIEU DES RACINES «Nous avons besoin de ce musée pour nous connaître et nous faire connaître» résumait Pascal Bühler, du groupe socialiste. (DAVID MARCHON)

de sécurité au MH, d'accord, «mais consacrer 1,4 million pour aménager l'espace d'un musée visité par 3000 visiteurs par an ne paraît pas indispensable». Quant à l'Unesco, «en termes d'image globale, slalomer entre les nids de poule pour accéder aux musées, quelle image cela donne-t-il aux visiteurs?»

Jean-Pierre Veya (CC) a vigoureusement défendu son dossier. Que le MH, travaux faits, puisse attirer 10 000 visiteurs par an lui paraissait non seulement crédible mais encore trop modestement prévu. «Ce qui est surprenant, c'est qu'il arrive à attirer 3000 visiteurs par an avec une muséographie si obsolète...» Un million serait consacré à la muséographie «pour

que ce musée soit vivant, ouvert à tous, l'antithèse d'un musée élitiste!» Un investissement que le Conseil communal «estime raisonnable et supportable dans la situation actuelle». Le soir même, de gros crédits étaient votés pour entretenir les infrastructures techniques «mais une ville vit aussi grâce à ses infrastructures culturelles. Le Conseil communal n'a jamais opposé ces deux nécessités».

Le crédit a été voté par 26 voix contre 8. L'UDC a annoncé le lancement d'un référendum. L'arrêté paraît le 1er avril dans la Feuille officielle, puis les référendaires ont jusqu'au 11 mai pour déposer les signatures à la chancellerie. /CLD

«Il n'y a pas que le passé à considérer. Il doit être relié au présent, la reconnaissance de l'Unesco... et aussi le retour à la production. Ce n'est pas un hasard!»

Francis Stähli

L'urgence pour Serre 90

Le bâtiment Serre 90-92-94 qui abrite 28 groupes de musiciens en activité menacés de se retrouver à la rue a suscité des interpellations urgentes du PS et du PLR. Celui-ci demandait comment un propriétaire pouvait louer à des musiciens des locaux affectés à l'entrepôt sans que les services communaux n'interviennent. «Chaque bâtiment de la ville fait l'objet d'une affectation particulière», impossible de visiter chaque bâtiment quotidiennement, a répondu Laurent Kurth. Les services peuvent intervenir en cas de demande de permis par exemple. Tout changement d'affectation doit suivre la procédure, «c'est d'abord l'obligation du propriétaire». Pierre-André Monnard (CC), décrivant des locaux-souricière, de larges destructions de murs porteurs soutenus par des étais, rappelait que les autorités étaient intervenues pour raison de sécurité, après être déjà intervenues auprès du propriétaire, sans succès. «Je ne veux pas être un assassin!» Le Conseil communal prendra prochainement une décision provisoire, basée sur l'avis des services concernés. /cld

Le Pod et les places de stationnement

- **Système d'adduction d'eau** Oui à 8 millions pour la première étape (secteur de la Corbatière) du renouvellement de l'aqueduc mis en place à la fin du 19e siècle. Avec un rapport unanimement applaudi pour sa qualité!
- **Chantiers et trottoirs du Pod** Oui à deux crédits pour des travaux Viteos-Travaux publics. Soit 2,5 millions pour l'assainissement des réseaux souterrains et 2,7 millions pour la reconstruction du collecteur principal sur l'avenue Léopold-Robert (étape II, Casino-gare) ainsi que le réaménagement de la chaussée et l'élargissement des trottoirs entre les rues du Casino et Midi. L'UDC et le PLR ont demandé que les commerçants soient traités équitablement, comme ceux de la première étape du Pod, question places de stationnement, soit deux fois deux places. Le rapport a été accepté tel quel, mais le Conseil communal a accepté de créer des places, sur la partie sud du Pod uniquement.
- **Future école** Oui à 5,4 millions pour acheter et transformer l'immeuble industriel chemin Fantaisie 2 afin d'y installer des classes enfantines et l'intégrer au centre scolaire des Gentianes. Dans la foulée, oui à 210 000 fr. pour équiper en connexion internet, depuis le collège des Crêtets, le centre sportif des Mélézes, la nouvelle crèche Gallet, le collège des Gentianes et chemin Fantaisie 2.
- **Terrain vendu au Crêt-du-Loche** Oui à la vente d'un terrain en zone industrielle au Crêt-du-Loche à Viteos. /cld

LES BRENETS

L'évêque ne sera pas là le 18 avril



MGR PIERRE FARINE // remplacera l'évêque Bernard Genoud, atteint d'un cancer des poumons.

(KEYSTONE /PETER KLAUNZER)

Monseigneur Bernard Genoud vient de le faire savoir. Malgré la rémission partielle de son cancer du poumon, il ne viendra pas aux Brenets, le 18 avril. Le mois prochain, à titre préventif, il subira en effet une dernière série de radiothérapies. Par contre, dès le mois de juin, il continuera à honorer sa mission d'évêque. Même s'il est encore très fatigué par la maladie. Monseigneur Pierre Farine le remplacera aux Brenets, pour consacrer l'autel de l'église catholique, comme cela est d'usage après la modification d'un édifice religieux. Car la chapelle de la paroisse catholique des Brenets vient d'être rénovée.

Mgr Bernard Genoud a souffert d'un premier cancer en 2007. Une tumeur cancéreuse lui a alors été ôtée. Rebelote en 2009, avec un cancer, cette fois plus grave, un carcinome bronchique. Suite auquel il a suivi un traitement éreintant. En rémission «partielle», il sera soumis à des contrôles réguliers. /sfr

En bref

■ LA CHAUX-DE-FONDS L'association la Coquille en fête

Pendant les vacances de Pâques, l'association la Coquille accueille onze jeunes Roumains de Sântana pour deux semaines d'échange avec des jeunes d'ici. La première semaine, du 5 au 10 avril, un camp est organisé avec autant de jeunes de Suisse. Il reste encore deux places. Et durant la deuxième semaine, du 12 au 17 avril, l'association sera ouverte tous les jours de 14h à 22h aux jeunes de 10 à 16 ans. Elle offre un accueil à la carte, où chacun peut venir passer un moment allant d'un après-midi à toute la semaine. Toutes sortes d'activités, aussi bien intra qu'extra-muros sont organisées. Renseignements et inscriptions sur place ou au 032 968 51 57. /réd

L'INFO EN CONTINU

ARCINFO.CH
www.arcinfo.ch

TROIS questions à...

Marc Arlettaz

1 Encore un référendum de l'UDC. N'êtes-vous qu'un parti d'opposition?

Nous avons montré lundi soir que nous étions prêts à consentir de lourds investissements, que nous ne nous opposons pas systématiquement sur le principe à toute dépense, mais que nous n'étions pas prêts à des dépenses démesurées dans le contexte financier actuel.

2 22 millions votés pour des tuyaux. Non à 3,5 millions pour le musée?

Ces tuyaux, on ne peut pas s'en passer. Chaque jour, les 38 000 Chaux-de-Fonniers sont obligés d'avoir de l'eau au robinet. La question n'est pas tout à fait la même pour le MH. Qu'on n'en soit pas à quelques millions près, c'est avec cela qu'on retrouve des budgets d'investissement gigantesques. Il faut regarder au million près, actuellement.

3 A l'heure Unesco, non à un vrai musée de l'histoire horlogère?

L'espace de l'urbanisme horloger à la Halle aux enchères est une base intéressante pour le touriste qui vient visiter les villes Unesco. Le MIH pourrait aussi présenter l'histoire horlogère à moindres frais. Et on a l'impression que les Chaux-de-Fonniers ne pourraient rien savoir de l'histoire de leur ville sans musée, mais des ouvrages existent.

Président de la section chaux-de-fonnière de l'UDC



KEYSTONE

VAL-DE-RUZ

Fontainemelon et Savagnier se rendront aux urnes

La commune de Fontainemelon a fixé au 26 septembre la votation populaire sur la mise en place d'une structure d'accueil parascolaire. Un référendum avait été lancé avec succès contre le crédit budgétaire de 34 600 francs adopté par le Conseil général. Par ailleurs, suite à un référendum de l'UDC, l'augmentation de quatre points du coefficient fiscal de Savagnier sera soumise en votation populaire le 20 juin. /axb

COMPTES

Val-de-Travers a réalisé un bénéfice surprise en 2009

Surprise de taille pour la commune de Val-de-Travers: alors que le budget 2009 laissait présager un déficit de plus de deux millions de francs, le premier exercice boucle sur un bénéfice de 709 000 francs. Un résultat dû à la diminution des charges, consécutive à la fusion, et à une augmentation des recettes fiscales.

FANNY NOGHERO

«**N**ous n'avions rien promis, mais nous avons tenu parole!» Jean-Nath Karakash, chef des finances de Val-de-Travers, qui a pris pour habitude de porter une cravate assortie aux résultats du budget ou des comptes, arborait, hier, fièrement du noir.

Et pour cause. Le premier exercice de la nouvelle commune se solde par un bénéfice de 709 000 francs. Une nouvelle d'autant plus surprenante que le budget 2009 laissait entrevoir un déficit d'un peu plus de deux millions de francs. Un budget élaboré avant même la fusion, sur la base des comptes des neuf communes et huit syndicats intercommunaux, qui ne tenait pas compte des effets positifs de la fusion.

«Nous avons réalisé des économies substantielles grâce à la fusion et aux restructurations

qu'elle nous a permis d'entreprendre. Ce résultat prouve la viabilité du coefficient fiscal de 72%, se réjouit le grand argentier. De surcroît, la dette a diminué de 13,3 millions de francs, pour s'établir à 55,5 millions et la fortune nette de la commune se monte désormais à 24,5 millions. «Nous retrouvons ainsi une réelle capacité à mener des projets de développement. Mais il n'est pas question de nous lancer dans une euphorie de dépenses, ni de revoir le coefficient à la baisse», précise le chef des finances.

Cette embellie des chiffres n'est pas due à un pessimisme volontaire dans l'élaboration du budget, assure Jean-Nath Karakash. Comme l'explique Christian Reber, secrétaire du dicastère des finances, ce bénéfice est notamment le fruit de rentrées fiscales nettement plus importantes. En particulier aux chapitres des impôts sur les frontaliers et sur le capital des entreprises, moins volatil que celui sur le bénéfice, qui a logiquement diminué avec la crise.

Enfin, la contribution reçue de la péréquation a été plus élevée que prévu, et la commune a également réalisé des économies en renonçant à engager un urbaniste.

«Nous avons fait mieux, avec moins», résume Jean-Nath Karakash. /FNO

«Nous avons fait mieux avec moins»

Jean-Nath Karakash



TOUT SOURIRE Jean-Nath Karakash, grand argentier de Val-de-Travers, et Christian Reber, son bras droit, ont de quoi être satisfaits par les comptes 2009, qui se soldent par un confortable bénéfice. (DAVID MARCHON)

La prudence est de mise

«Ça fait plaisir de pouvoir annoncer une bonne nouvelle», souligne Jean-Nath Karakash, «d'autant que les artisans de la fusion estimaient qu'il faudrait au moins une ou deux législatures pour stabiliser la situation. Mais en une année nous avons déjà bien avancé et sans structure provisoire.»

Ce résultat permettra au Conseil communal de poursuivre sa politique d'assainissement des finances sans avoir recours aux mesures temporaires de reports de charges ou d'augmentation d'impôts. Mais le chef des finances demeure prudent. Même si les comptes 2010 devraient également se révéler meilleurs que le budget, qui prévoit un déficit de 3,2 millions, la

crise n'a pas encore déployé tous ses effets. «La situation de Val-de-Travers reste précaire, nous sommes toujours l'une des communes les plus pauvres du canton, qui touche le 30% du pot de la péréquation. Et avec un taux de chômage qui avoisine les 7%, les recettes fiscales vont encore diminuer, alors que les charges sociales vont augmenter.» Le conseiller communal ne manque pas de relever que plusieurs chantiers de l'Etat, tels que la suppression de la péréquation verticale ou encore le désenchevêtrement des tâches, menacent encore la commune. «Mais notre objectif est de dégager des moyens pour développer la région et, à long terme, retrouver notre autonomie financière.» /fno

VALANGIN

Pas de P'tit train à Pâques

Le P'tit train de Valangin ne ouvrira pas à Pâques. Au repos forcé à cause de travaux mécaniques, il roulera dès le 1er mai avec une peinture flambant neuve.

Après avoir fonctionné pendant 24 ans, le P'tit train commençait à montrer des signes de faiblesse, explique l'association qui le gère. Une importante révision de sa partie mécanique a ainsi été entreprise et, en cours de démontage, il est apparu que les travaux devraient être plus importants que prévu. D'où un retard par rapport à l'agenda.

L'habituelle inauguration pascalle, avec sa course aux œufs, est donc annulée. Selon l'association du P'tit train de



MÉCANIQUE La rénovation est plus importante que prévu. (SP)

Valangin, de mémoire, ce n'est que la troisième fois en 25 ans que la saison ne peut pas être ouverte à Pâques. Les fois précédentes, c'était à cause de la neige. /axb-comm

STATION TAMOIL

Du sursis pour le braqueur

«Heureusement que tous les désespérés ne deviennent pas des desperados!» L'avocat de l'employée de la station-service Tamoil de Couvet, braquée le 5 septembre dernier, ne s'est pas laissé attendrir par les états d'âme du prévenu. Tout comme le procureur, agacé par sa propension à minimiser les faits, qui a requis deux ans et demi de prison, dont six mois ferme au minimum.

Le Tribunal correctionnel du Val-de-Travers, devant lequel a comparu, hier, ce sexagénaire de la région, s'est montré plus clément et lui a infligé une peine privative de liberté de deux ans, assortie d'un sursis de cinq ans, pour brigandage.

«Je n'étais pas moi-même au

moment des faits» a argué le braqueur, prétendant se trouver alors dans un état dépressif au moment des faits. Tous jours est-il que ce fameux samedi 5 septembre, aux alentours de 19h, il a fait irruption dans la station-service après avoir attendu que l'employée se retrouve seule, affublé d'un collant et d'un chapeau sur la tête, en tenant un revolver d'alarme et un spray au poivre.

Il a tendu une enveloppe à la femme et lui a intimé l'ordre d'y glisser le contenu de la caisse, soit 1600 francs. Il s'est ensuite enfui avec son vélo jusqu'à sa voiture, cachée sur le parking de l'ancienne Dubied. Se sentant piégé par l'important dispositif de police déployé, il s'est réfugié

chez sa fille, à qui il a avoué son méfait. Sous son insistance, il s'est finalement rendu aux forces de l'ordre, qui l'ont gardé en prison préventive jusqu'au 22 octobre.

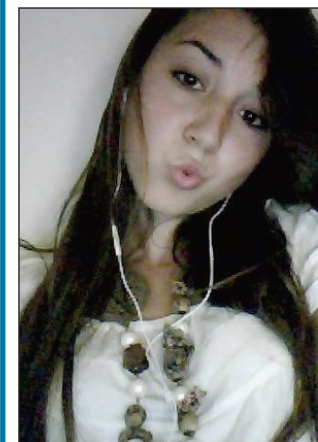
Le sexagénaire a justifié son geste par le fait de devoir de l'argent à son fils et de vouloir clouer le bec à sa belle-fille.

Ce brigandage a eu des conséquences désastreuses pour l'employée, traumatisée au point qu'elle n'a plus pu approcher la station-service jusqu'à la mi-janvier. Elle a finalement renoncé à y travailler.

Le comble de l'histoire est que la victime s'est avérée être une ancienne camarade d'école du prévenu, à qui il a accepté de verser 5000 francs pour tort moral. /fno

TÉLÉVISION

Un tour de plus



ANNE-SOPHIE DUBEY Elle s'est qualifiée pour l'épreuve des trios. (PHOTO PRIVÉE)

Anne-Sophie Dubey, de Colombier, a franchi une nouvelle étape de la «Nouvelle Star», sur M6 (notre édition de samedi). Nous sommes en mesure de vous dire que lors de l'émission d'hier soir, enregistrée au théâtre du Trianon, à Paris, la jeune chanteuse de Colombier s'est qualifiée pour l'épreuve des trios. Autrement dit, elle a passé le cap des «lignes» de huit chanteurs (124 participants) et s'est retrouvée parmi les 60 derniers candidats.

Dans son trio, «Anne-So» s'est retrouvée avec les deux autres Suissesses à avoir atteint ce stade de la «compétition», une Genevoise et une Vaudoise. Au programme: chanter le très chaloupé «Sweet About Me», de Gabriella Cilmi, en y ajoutant une chorégraphie...

«Les journées au théâtre sont très longues», nous avait confiés Anne-Sophie, 16 ans, avant la diffusion de l'émission d'hier. «Nous sommes comme dans une sorte de cage, et tout d'un coup, on nous appelle et nous avons quelques secondes pour montrer ce que nous sommes capables de faire. Mais l'ambiance entre nous était très sympa.» /réd

NEUCHÂTEL

Vieille ville en train

Tourisme neuchâtelois et le Business centre de la Maladière s'associent et proposent, une offre spéciale «groupe» pour une visite guidée de la vieille ville de Neuchâtel. Cette offre est valable dès demain et jusqu'à fin octobre. Après avoir découvert la vieille ville en train, les participants seront acheminés au stade de la Maladière pour une visite du complexe. La visite, qui dure environ deux heures, peut être suivie en plusieurs langues. Un tarif spécial est prévu pour les groupes d'enfants, indépendamment du nombre. A l'issue de la mini-excursion, un apéritif sera servi aux visiteurs. /asm

De début avril à fin octobre
Réservation: 032 889 68 90
ou par courriel info@ne.ch



SAINT-IMIER

Perturbations en vue pour les automobilistes

Les travaux de réfection des conduites d'eau et de gaz dans le carrefour des rues de Châtillon et du Midi vont démarrer début avril. La rue du Midi (carrefour rue Jacques-David – carrefour rue de Châtillon) sera fermée à la circulation et l'accès motorisé aux garages et aux bâtiments riverains ne sera pas garanti. Puis, c'est le carrefour de la rue de Châtillon qui sera fermée. /comm-réd

JURA-JURA BERNOIS

Une petite saison d'hiver pour les téléskis du coin

Cet hiver, la neige a fait un passage éclair dans nos contrées, par rapport à la saison dernière. Une situation que l'on ne peut toutefois pas taxer de «catastrophique» pour les téléskis régionaux.

MARY LAURE PELLET

Dans le Jura et le Jura bernois, les amateurs de glisse n'ont guère pu s'adonner à leur passion avant le début 2010. Une situation qui contraste avec la saison exceptionnelle 2008-2009.

«On a ouvert nos installations 67 jours cette année, contre le double l'an dernier. Mais on ne peut pas parler de mauvaise saison car nous avons déjà vécu bien pire que cela», s'exclame Bernhard Burger, responsable du Télési du Grandval. D'ailleurs, la petite station va couvrir ses frais.

A Tramelan, le télési a accueilli les skieurs durant 34 jours, contre 94 en 2009. «Du point de vue de la rentabilité, ce n'est pas une saison désastreuse. Proportionnellement, par jour, nous avons même eu plus de fréquentation que l'an dernier, avec 180 à 200 personnes par jour», indique Richard Vaucher, responsable communication des Téléskis de Tramelan. «L'ouverture du baby-lift et de l'école de ski la Trace ont rencontré un joli succès. Nous avons un seul regret, les tenancières de la buvette nous ont annoncé qu'elles souhaitaient arrêter pour se consacrer à leurs familles.»

Les plus petits téléskis,



BILAN POSITIF Le responsable du télési de Nods, Martin Grünig, estime qu'il a manqué de beaux week-ends durant cette saison hivernale qui n'a duré que 30 jours. Malgré cela, la société est rentrée dans ses frais. (SP)

comme celui du Grandval, ont plus souffert. L'installation a effectivement été mise en fonction le 30 janvier pour s'arrêter le 21 février. «C'était bien trop court! Nous n'avons même pas eu beaucoup de monde, regrette Raymond Forster, président de la société du télési du Grandval. Financièrement, je n'ai pas encore fait le point mais ce sera difficile de boucler la saison, je pense qu'il va falloir réfléchir à notre avenir...» A La Golatte, même si les conditions météorologiques n'ont pas aidé, le responsable du télési, René Tschumi, pense rentrer «tout juste» dans ses frais: «C'est une petite saison, mais il vaut mieux ça que rien du tout!» /MLP

Aux Franches-Montagnes

Les téléskis des Breuleux et des Genevez ont tiré leur épingle du jeu la saison dernière. «On est parti un peu tard, mais ça a bien fonctionné ensuite», note le chef d'exploitation des installations breulotières, Ismaël Willemin. «C'est une saison moyenne à bonne. Pas exceptionnelle, mais pas catastrophique non plus.» Ouvert du 23 janvier au 7 mars, le télési a tourné 35 jours durant, un chiffre dans la moyenne, mais bien éloigné des 90 jours de la saison précédente. La société couvre largement ses frais d'exploitation avec un chiffre d'affaires d'environ 100 000 francs. Quant à la nouvelle activité, l'airboard, les responsables doivent trouver des solutions pour qu'elle réponde aux normes de sécurité.

Ouvert 20 jours entre le 23 janvier et le 21 février, le Télégenevez se situe aussi «dans la moyenne», selon sa présidente Laure Negri, qui n'a pas encore tous les chiffres en sa possession. «Mais nous rentrerons dans nos frais.» /dwi

COMPTES 2009

Ça rigole à Tavannes

La situation financière de Tavannes est encourageante. Les comptes 2009 bouclent avec un bénéfice de 920 500 francs, soit 861 500 francs de plus que ce qui était budgétisé. Ces excellents résultats sont dus à des rentrées fiscales plus importantes que prévu. Cela fait quelques années que les finances tavanaises sont dans les chiffres noirs (excédent de revenus de 630 000 fr. en 2008, de 820 000 fr. en 2007). Les comptes présentés hier s'inscrivent donc dans la lignée des précédents, bien qu'ils soient encore meilleurs. Toutefois, les autorités bontent en touche l'idée de baisser la quotité d'impôt (1.9 actuellement). /gbu-réd

SAINT-IMIER

Plein d'espoirs sur les agrès

L'année a bien démarré pour la FSG de Saint-Imier avec la nuit du volley qui s'est déroulée samedi dernier. La société, qui a tenu ses assises annuelles récemment sous la présidence de Maria Müller, a fait le point sur les événements au programme 2010. Une date importante, la semaine du 5 au 12 mai et l'engagement des gymnastes à l'initiative de l'OSSM «La Suisse bouge». Forte de ses membres fidèles et notamment de ses vétérans, la société vogue vers un avenir serein, le nombre d'adhésions étant quasi égal à celui des départs.

Il a été annoncé la dissolution du groupement badminton. En parallèle, un groupement athlétisme a vu le jour. Au poste de



AGRÈS Carole Zumwald, Audrey Erard, Laetitia Tschan et Chloé Theurillat (de gauche à droite) comptent parmi les espoirs de la FSG. (JOSETTE SEYDOUX)

secrétaire Nathalie Todeschini succédera à Ilona Rubner, qui officiait depuis cinq ans. A noter les performances des gymnastes du groupe Agrès filles, dont deux d'entre elles ont comme objectif de participer aux championnats de Suisse. /jse

OTTO'S Chocolat Milka multipack 5 x 100 g

5.- au lieu de 7.50

Vaste choix – étonnamment avantageux!

Cacharel Amor Amor femme EdT vapo 30 ml 34.90 au lieu de 52.-

Papier hygiénique Hakle camomille, 3 plis 18 rouleaux 7.50 au lieu de 14.70

Mont-sur-Rolle AOC Cave de Jolimont, vin blanc suisse 6 x 75 cl 33.- au lieu de 41.40

Mousseux Café de Paris litchi, ananas ou baies des bois chacun 75 cl 8.50 au lieu de 11.90

Lenor fleur de cerisier, brise d'été ou fraîcheur d'avril 57 Wäschlen 5.95 au lieu de 8.90

Vizir classique XXL PACK 75 cycles de lavage 15.90 au lieu de 28.90

Long shirt st. 128-164, pur coton, blanc/gris chiné ou gris chiné 9.90

T-shirt Fila t. S-XXL, pur coton, div. coloris 15.- au lieu de 39.90

T-shirt st. 128-164, pur coton, blanc/gris chiné ou gris chiné/rouge 8.90

Pull en tricot s. S-XL, pur coton, div. coloris 24.90

Salon similicuir, 217/140 x 85 x 97 cm 1655.-

accouider réglable

Coussin lot de 2 tissu dessin chèvre noir ou blanc, 50 x 50 cm 49.-

- d'entretien facile
- aspect de cuir
- traité antitache
- couchage 140 x 217 cm
- vaste choix de coloris

Votre succursale: • Couvet • La Chaux-de-Fonds

OTTO'S Webshop Plus de 500 articles de marque à commander exclusivement par Internet. www.ottos.ch

De super marques à prix OTTO'S

Proclear 6 pièces 48.90

Acuvue 2 6 pièces 33.90

1-Day Acuvue 30 lentilles 28.90

Daillies All Day Confort 90 lentilles 58.90

NOUVEAU des lentilles de contact à super prix!

FUST **Votre spécialiste pour réfrigérer et congeler!** **Aussi chez Fust: collectionner superpoints!**
 Conseils avisés et garantie petits prix!*

Petit réfrigérateur. **seul. 199.-**
Garantie petit prix!
 FUST PRIMOTECQ **KS 061-IB**
 • Contenance 46 litres, dont 5 litres pour le compartiment glace No art. 107559

Très spacieux! **seul. 499.-**
avant 699.-
Economisez 28%
 NOVAMATIC **KS 196-IB**
Cooler
 • Contenance 195 litres No art. 107995

Meilleure performance en économie d'énergie grâce à la marque de qualité Bosch.
No Frost
avec rabais éco
seul. 1399.-
au lieu de 1599.-
Economisez 200.-
BOSCH GSN 34A31
 • Immense contenance de 259 litres
 • Grands tiroirs No art. 134286

Congélateur A+. **seul. 499.-**
avant 999.-
50%
 NOVAMATIC **TF 1195.2-IB**
 • Contenance 95 litres No art. 107604

Achetez maintenant chez FUST et gagnez 1'000'000.-!
 Du 22 mars au 21 juin 2010
www.fust-tiraubutmillionnaire.ch

Service de réparations toutes marques quel que soit le lieu d'achat! 0848 559 111 (tarif local) www.fust.ch

FUST - ET ÇA FONCTIONNE:
 • Garantie de prix bas de 5 jours*
 • Avec droit d'échange de 30 jours*
 • Un choix immense de tout derniers articles de marque
 • Occasions/modèles d'exposition
 • Louer au lieu d'acheter

Commandez sous www.fust.ch
 *Détails www.fust.ch

Payez quand vous voulez: carte gratuite chez Fust.

Bienne, Route Central 36, 032 328 73 40 • Bienne, Fust Supercenter, Route de Soleure 122, 032 344 16 00 • Courrendlin, Centre Magro, Route de Delémont 46, 032 436 15 60 • Delémont, Av. de la Gare 40, 032 421 48 10 • La Chaux-de-Fonds, Bvd des Eplatures 44, 032 924 54 24 • La Chaux-de-Fonds, Centre Lemuria (Ex Carrefour), 032 601 20 80 • Marin, Marin-Centre, rue Fleur-de-Lys 26, 032 756 92 40 • Neuchâtel, Multimedia Factory-Fust-Supercenter, chez Globus, 032 727 71 30 • Neuchâtel, Centre Maladière, 032 720 08 50 • Porrentruy, Inno les galeries (ex Innovation), 032 465 96 35 • Réparations et remplacement immédiat d'appareils 0848 559 111 (Tarif local) • Possibilité de commande par fax 071 955 52 44 • Emplacement de nos 160 succursales: 0848 559 111 (Tarif local) ou www.fust.ch

Avis aux annonceurs

En raison des Fêtes de Pâques
 L'Impartial ne paraîtra pas les
 vendredi 2 avril et
 lundi 5 avril 2010.

Pendant cette période, les délais de remise des annonces sont les suivants:

Editions	Délais
Jeudi 1 ^{er} avril	Mardi 30 mars à 12h
Samedi 3 avril	Mercredi 31 mars à 12h
Mardi 6 avril	Mercredi 31 mars à 12h
Mercredi 7 avril	Jeudi 1 ^{er} avril à 12h

Les annonces prescrites pour les éditions supprimées seront déplacées d'un jour.
 Nos bureaux de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel seront fermés du jeudi 1^{er} avril à 16h30 au mardi 6 avril 2010 à 8h.
 Durant cette période, les avis de naissances, mortuaires et tardifs sont à communiquer jusqu'à 19h à la rédaction par téléphone au 032 723 53 00 ou par fax au 032 723 53 09 ou par e-mail à l'adresse: carnet@limpartial.ch

www.publicitas.ch

publicitas

Une société de PUBLIGroupe

Face au dernier espoir, donner les premiers soins.

MEDECINS SANS FRONTIERES
 ARZTE OHNE GRENZEN

Case postale 116, 1211 Genève 21
 Tél 022 849 84 84, fax 022 849 84 88
www.msf.ch, donateurs@geneva.msf.org
 CCP 12-100-2

25 ANS EN SUISSE

GOLD & CASH [®] **Faites CONFIANCE à L'EXPERT**
 by BONNET - BIJOUTIER DEPUIS 1895 7 AGENCES EN SUISSE

"RECOMMANDATION - COMPAREZ TOUJOURS"
 Suite à une mise en garde par la PRESSE et la TV

ACHAT BIJOUX OR

Prix CHF par gramme

Nous avons constaté chez certains acheteurs notamment dans les hôtels et les cafés les cas suivants :

- 1 Prix d'achat jusqu'à 70% en-dessous de Gold & Cash
- 2 Jusqu'à 17.- de moins par gramme que Gold & Cash
- 3 Poids de l'or erroné
- 4 Confusion sur les carats 24K - 18K - 14K

Neuchâtel - Rue du Trésor 7 / La Chaux-de-Fonds - Av. Léopold Robert 15
www.gold-cash.ch / 0800 33 99 00

VOUS N'AVEZ PAS REÇU VOTRE JOURNAL?

En nous signalant cet incident avant 11h00 en semaine et jusqu'à 9h00 le samedi, nous vous rapportons votre journal dans votre boîte aux lettres avant 12h30. Nous recevons vos appels au 0800 804 131 (numéro gratuit). Cette prestation est disponible pour tous les abonnés distribués par porteurs.

Votre quotidien, c'est nous.

L'Impartial
www.arcinfo.ch

OFFRES D'EMPLOI

MUNICIPALITÉ DE LA NEUVEVILLE MISE AU CONCOURS

Associée à plusieurs services industriels qui se regroupent pour répondre ensemble à l'évolution du marché de l'électricité, et afin de développer l'activité commerciale de ses propres services industriels et techniques ainsi que du téléseu, la Commune de La Neuveville met au concours un poste de

attaché(e) commercial(e)

Basé(e) à La Neuveville, et engagé(e) par l'administration neuveilloise, vous travaillez à 60% pour celle-ci et à 40% pour le pôle commercial de l'association des communes membres de la «Charte», soit un degré d'occupation total de 100%.

Activités:
 Rattaché(e) au service des finances, vous êtes principalement en charge de développer la relation et le suivi des clients, dont les «grands comptes». Vos connaissances dans le domaine du marketing vous permettent de proposer des solutions pour mieux promouvoir les produits de téléseu et d'électricité. Vous avez aussi un intérêt prononcé pour les chiffres, ce qui vous permet d'être actif(ve) dans les travaux liés aux statistiques ainsi qu'aux calculs de tarification des énergies et produits relatifs aux réseaux.

Votre capacité d'écoute et votre diplomatie naturelle vous permettent d'évoluer dans des projets interservices et de mettre en place des solutions pragmatiques et adaptées aux entités de différentes tailles.

Profil recherché:

- profil technico-commercial de niveau HES ou formation équivalente
- expérience réussie dans la vente et le contact client ainsi que dans le suivi chiffré d'un portefeuille client
- capacité à s'intégrer rapidement et à s'adapter à un environnement en constant changement
- bonne capacité de négociation et bon(ne) communicateur(trice)
- connaissances du fonctionnement des administrations et des processus politiques
- aptitude à travailler de manière autonome en privilégiant l'échange et la concertation
- excellentes connaissances des outils informatiques, notamment MS Office
- bonnes connaissances de l'allemand

Entrée en service: 1er juin 2010 ou date ultérieure

Pour tous renseignements, M. Thomas Schwab, administrateur des finances, se tient à votre disposition au No de tél. 032 752 45 27, ou à l'adresse électronique finances@neuveville.ch

Les offres de service avec curriculum vitae et copies de certificats seront adressées au Conseil municipal, Ressources humaines, place du Marché 3, 2520 La Neuveville, jusqu'au 30 avril 2010.

La Neuveville, mars et avril 2010 Le Conseil municipal

cherche Polisseurs
 Avec expérience sur boucles/fermoirs.
 032 914 44 76

Ecole la Garanderie
Nous cherchons pour la rentrée d'août 2010 un(e) enseignant(e) d'allemand
 Niveau primaire et secondaire
 Préférence sera accordée à des candidats de langue maternelle allemande et bénéficiant d'une expérience pédagogique.
 Faire offre à l'adresse suivante:
Ecole la Garanderie
Avenue Eugène-Rambert 16
1005 Lausanne

Vous cherchez du personnel de bureau? Ici, vous avez 4 000 candidats.
 Source: MACH Basic 2008-2

Tel est le nombre de lectrices et de lecteurs au profil souhaité qui liront votre annonce. Les médias - notre métier.

Conseil et vente d'annonces:
 Publicitas S.A.
 Rue Neuve 14, 2302 La Chaux-de-Fonds
 T 032 910 20 50, F 032 910 20 59
lachaux-de-fonds@publicitas.ch
www.publicitas.ch/lachaux-de-fonds

publicitas

pibor iso s.a.

Entreprise leader sur le marché des composants horlogers de précision, nous recherchons, pour répondre aux exigences de nos clients et renforcer notre structure au niveau de la qualité, un(e)

Responsable de la qualité de nos produits

Disposant d'une solide base technique, de niveau Ingénieur HES dans un domaine technique, vous avez déjà évolué dans un environnement ISO 9001 et maîtrisez les techniques modernes de contrôle, la métrologie et les techniques statistiques. A l'aise pour communiquer en interne et avec la clientèle, notre Responsable qualité produits est l'interface entre les exigences pointues de nos clients et la production. Persuasif, rigoureux mais pragmatique, habile négociateur, vous êtes apte à exprimer de manière simple des notions techniques complexes. Nous demandons des connaissances suffisantes en anglais et la maîtrise des outils informatiques modernes (MS-Office). Une expérience sur un logiciel de gestion ERP constitue un avantage.

Les candidatures, accompagnées des documents usuels sont à adresser à:

PIBOR ISO S.A.
 Direction des Ressources Humaines
 CH-2855 Govelier
www.pibor.ch



LE NOIRMONT

«La Passion du Christ» au CinéLucarne

Le film de Mel Gibson qui avait déclenché de vifs débats lors de sa sortie en salle en 2004, «La Passion du Christ», sera projeté au cinéma du Noirmont ce soir à 20h30, comme avant goût du week-end pascal, comme l'indique l'Eglise évangélique de Saignelégier. /comm-réd

Route fermée et falaises purgées entre Choindez et Roches

La route cantonale entre la demi-jonction de Choindez et Roches sera fermée du 6 au 16 avril, de 8h à 16h, sauf pour les transports publics. Une nouvelle phase de purge des falaises contre les chutes de pierres est en cause. /ré

CONCOURS

Les paysannes suisses auront leur miss désignée à Delémont

Dans le courant de l'été, le pays comptera une miss de plus avec le concours de Miss paysanne suisse 2010, mis sur pied durant deux jours à la ferme de la Haute-Borne, sur les hauts de Delémont. Les organisatrices entendent allier agriculture et le côté glamour. Fils d'agriculteur, le maire Pierre Kohler fera partie du jury.

GÉRARD STEGMÜLLER

Un de plus, diront les pourfendeurs de ce genre de rendez-vous. Qui, il est vrai, ont tendance à se reproduire aux quatre coins du pays. Mais cette fois, attention! «Il s'agit d'une première suisse», claironnent en chœur Laetitia Girod et Madeleine Schmied, qui ont pris les commandes du comité d'organisation.

La première a été sacrée Miss Seeland en 2004, alors qu'elle habitait Péry. Aujourd'hui, elle vit dans le chef-lieu jurassien. La seconde est la patronne de la ferme-restaurant de la Haute-Borne, à Delémont. «C'est parti comme ça il y a environ un mois, dans une discussion à bâtons rompus. En trois jours, le projet était lancé.» Efficace, le duo!

Vingt-quatre filles seront sélectionnées – 20 par le jury, quatre par les internautes – pour les demi-finales, qui se dérouleront le vendredi 20 août (les inscriptions sont désormais ouvertes). Il en restera la moitié pour la finale, agendée au lendemain. Les



LAETITIA GIROD Miss Seeland 2004, établie désormais à Delémont, se trouve à la tête du comité d'organisation. (SP)

candidates seront retenues sur la base de photos (portrait et en maillot de bain), ainsi que sur celle d'un questionnaire. Car on ne pourra pas participer au concours de Miss paysanne suisse 2010 comme ça. Les organisatrices: «Les filles seront âgées entre 18 et 25 ans et mesureront au minimum 165 cm. Elles ne devront être ni mariées, ni divorcées, et ne pas avoir d'enfants.»

Rien que ça! «Une miss doit être accessible. Nos critères sont quasi identiques à ceux des autres concours de ce genre», raconte Laetitia Girod, qui connaît les ficelles du milieu. Afin de pouvoir concourir à Delé-

mont, les demoiselles devront justifier un travail régulier à la ferme. Et les deux filles de poursuivre: «Après le calendrier des femmes paysannes, pourquoi ne pas aller plus loin? Nous voulons enlever à la femme paysanne ce cliché de femme avec des bottes, en salopettes, une fourche à la main.»

Le jury? Cinq personnes le vendredi, deux de plus le soir de la finale, issues du milieu «branché», mais qui ne sont pas encore désignées. Dans le quintet de départ figure Pierre Kohler, fils d'agriculteur et maire de Delémont. Un expert, donc. Ce nouveau concours se

veut empreint de simplicité. «On est à la campagne. On fera ça à la bonne franquette, avec des prix populaires et plein d'animations.» Une tente sera dressée devant la ferme. Quelque 2000 personnes sont attendues. Une partie du public pourra s'asseoir sur des bottes de paille. La lauréate va quitter la Haute-Borne avec au minimum un voyage en poche. «Le reste est à définir. Pourquoi pas une voiture? Nous sommes encore à la recherche de sponsors», explique l'ancienne Miss Seeland. Le budget s'élève à 40 000 francs.

Comme déjà relaté, la Miss

«Nous voulons enlever à la femme paysanne ce cliché de femme avec des bottes, en salopettes, une fourche à la main»

Les organisatrices

paysanne suisse 2010 devra rendre des comptes au niveau de la représentation. Selon les organisatrices, les sollicitations des comptoirs et expositions agricoles vont pleuvoir sur sa couronne. Le but est de réunir une candidate par canton. «On verra si on pourra faire les difficiles», ajoutent deux filles, qui espèrent réunir une cinquantaine de concurrentes lors des sélections. «Notre volonté est de démontrer le côté sympathique et ouvert du monde agricole.»

A chacun ses produits du terroir. /GST

www.misspaysanne.ch

TRIBUNAL

Journaliste contre Ben Laden...

Journaliste indépendant, Arnaud Bédet a publié dans «L'Illustré» du 25 février 2009 un article ayant trait aux réseaux al-Qaida en Suisse intitulé: La piste vaudoise. Papier dans lequel le rédacteur mettait en cause un Algérien au bénéfice d'un permis C vivant sur la Riviera vaudoise. Avec à la clef photo du principal intéressé, son prénom, l'initiale de son nom et son adresse complète.

Le journaliste s'était appuyé sur des documents confidentiels émanant du Ministère public de la Confédération pour publier son article. Le hic, c'est qu'en janvier 2008, le présumé terroriste, qui a passé 50 jours derrière les barreaux pour cette affaire, avait bénéficié d'un non-lieu. Une info que le reporter n'avait pas obtenue. Et vu qu'il est domicilié à Porrentruy, c'est dans le Jura qu'Arnaud Bédet a été jugé en début de semaine pour «diffamation, calomnie et soustraction de données personnelles». Car l'Algérien est très fâché: «Depuis la parution de cet article, on m'appelle Ben Laden. Ce journaliste a publié des documents dont j'ignorais moi-même l'existence. N'oubliez pas que j'ai été blanchi», a-t-il insisté à la barre.

Le journaliste admet que l'histoire du non-lieu est embarrassante. «Mais mon papier relatait des faits. Une arrestation qui s'est réellement déroulée.» Dans la foulée, le plumeur a déposé une contre-plainte contre l'Algérien pour «diffamation». Le juge de première instance Pascal Chappuis a donné 20 jours aux deux parties pour apporter des «preuves de la vérité». /gst

LE NOIRMONT

Passion du Christ et discussion

Deux rendez-vous religieux sont à l'affiche du Noirmont, Vendredi saint, en présence du prêtre libanais maronite Georges Abdallah. De 13h à 14h15, le prêtre participera sous l'église à un café discussion autour du thème: «L'Eglise maronite: une chance pour l'Eglise universelle?» Le représentant de l'Eglise maronite évoquera les spécificités de ce courant catholique avec son épouse, puisqu'il a pu se marier avant son ordination. A 15h, le texte de la Passion du Christ sera mis en scène à l'église du Noirmont, avec 50 figurants, deux chorales, le prédicateur libanais et l'organiste Georges Cattin. /dwi

PORRENTRUUY

Un centre de rééducation sophistiqué pour le Jura

Un chantier devisé à douze millions de francs a débuté sur le site de Porrentruy de l'Hôpital du Jura (H-JU). Il aboutira, dans deux ans, à un Centre de rééducation, qui fournira des prestations stationnaires et ambulatoires. La rééducation et la chirurgie orthopédiques constituent le pôle d'excellence développé sur le site de Porrentruy, tel que prévu par la planification hospitalière adoptée par le Parlement jurassien en novembre 2005. A la suite d'une première étude, concrétisée par un concours d'architecture organisé par l'H-JU, le législatif octroyait le crédit de construction en février 2009.

Le projet lauréat du concours, imaginé par les bureaux d'architectes Luscher SA, à Lausanne, et Roméo Sironi SA, à Porrentruy, est entré dans la phase de réalisation après de nombreuses étapes préparatoires. L'ouverture officielle du chantier s'est déroulée hier en présence des représentants des auto-

rités cantonales et communales, de l'Hôpital du Jura, des sociétés médicales et des bureaux d'architectes et d'ingénieurs.

Le Centre de rééducation et les travaux qui viennent de débiter comprennent deux composantes: la rénovation du bâtiment Sainte-Marthe, pour la partie d'hospitalisation, et une nouvelle construction attenante. Celle-ci accueillera les patients ambulatoires et elle sera le siège de toutes les activités médico-techniques de rééducation et de médecine physique, pour tous les patients. Les prestations de physiothérapie, d'ergothérapie, de logopédie, de rééducation en piscine et autres activités de réadaptation seront fournies dans cette nouvelle aile. D'un concept aérien et lumineuse, la nouvelle construction sera érigée au sud du site hospitalier.

Avec la construction du Centre de rééducation, l'Hôpital du Jura va investir un montant global de 12,2 millions de



HÔPITAL DU JURA Le chantier bruntrutain est devisé à douze millions de francs. (SP)

francs ces deux prochaines années à Porrentruy. Le crédit pour la nouvelle construction s'élève à 8,5 millions de francs, alors que la réfection du bâtiment Sainte-Marthe et les compléments d'équipement entraîneront un investissement de 3,7 millions de francs. Un montant de 500 000 francs a par ailleurs déjà été investi pour l'élaboration du projet et les travaux préparatoires. Ces montants sont mis à disposition de l'H-JU par l'intermédiaire de l'enveloppe d'investissement que lui octroie l'Etat.

L'ouverture du chantier du Centre de rééducation sur le site de Porrentruy constitue une pierre essentielle à la consolidation des structures et de l'avenir de l'Hôpital du Jura. Le centre de compétences en rééducation et en chirurgie orthopédique est ainsi appelé à devenir un pôle d'attraction. Son ouverture est prévue dans le courant de l'année 2012. /comm-réd

Votre concessionnaire Skoda pour les Montagnes neuchâteloises **SIMPLY CLEVER**
PETIT PRIX, GRANDES PERFORMANCES. LE PLAISIR SANS DÉTOUR.

Garage de l'Avenir
 Rue du Progrès 90, La Chaux-de-Fonds
 032 913 10 77, www.garage-avenir.ch
Profitez de notre Action leasing à 3,9%
 132-224697 Skoda. Made for Switzerland.

PUBLICITÉ

LA NOUVELLE GÉNÉRATION DE SUZUKI



NEW SWIFT la révolution compacte dès Fr. 15 990.-
NEW SX4 Compact 4x4 Sportswagon dès Fr. 23 990.-
NEW GRAND VITARA le luxe compact 4x4 dès Fr. 29 990.-
 Garage & Carrosserie **Asticher SA** Les Eplatures La Chaux-de-Fonds Tél. 032 926 50 85 **Grand stock livraison de suite** **SUZUKI** LE N°1 DES COMPACTES

CinéREGION

NEUCHÂTEL

- APOLLO 1, 2, 3** (032 710 10 33)
 Shutter Island
 Me, ve-sa, ma 14h45. Me-ma 20h30.
 Ve-di 23h15. 14 ans. De M. Scorsese
 La disparition de Giulia
 Me-ma 18h15. 12 ans. De C. Schaub
 Nanny McPhee et le big bang
 Di-lu 15h. 7 ans. De S. White
 Comment dresser votre dragon
 Me-ma 15h, 17h30. Me, ve-ma 20h15.
 Ve-di 22h45. Pour tous. De P. Hastings
 Alice au pays des merveilles
 Je 20h30. 7 ans. De T. Burton
 Fleur du désert
 Me-ma 17h30, 20h15. 12 ans. De S. Hormann
 La princesse et la grenouille
 Me-ma 15h. 7 ans. De J. Musker
 Thérapie de couples
 Ve-di 23h. 10 ans. De P. Billingsley
- ARCADES** (032 710 10 44)
 Alice au pays des merveilles
 Me, ve-ma 15h, 17h45. Me, ve-lu
 20h30. Ve-di 23h. Ma 20h30. VO. 7
 ans. De T. Burton
 Connaissance du monde
 Je 16h, 20h. Pour tous. «Aux portes du
 Ténére», de M. Zilio
- BIO** (032 710 10 55)
 Complices
 Me 20h30. Me-ma 18h. Je-ma 20h30.
 16 ans. De F. Mermoud
 Océans
 Me-ma 15h. 7 ans. De J. Perrin
- REX** (032 710 10 77)
 Tout ce qui brille
 Me-ma 15h15, 20h15. 10 ans. De G.
 Nakache

La rafle
 Me-ma 17h30. Pour tous. De R. Bosch
 The ghost writer
 Ve-di 22h45. 12 ans. De R. Polanski

STUDIO (032 710 10 88)

L'arnacoeur
 Me-ma 15h, 20h30. 10 ans. De P.
 Chaumeil
 La Pivellina
 Me-ma 18h. VO. 7 ans. De T. Covi
 Les chèvres du Pentagone
 Ve-di 23h. 10 ans. De G. Heslov

LES BREULEUX

LUX (032) 954 12 26
 Alice au pays des merveilles
 Je-sa 20h30. Di 16h, 20h. 7 ans. De T.
 Burton

LE NOIRMONT

CINELUCARNE (032 953 11 84)
 Nine
 Je-ve 20h30. Di 20h30. 7 ans. De R.
 Marshall
 La princesse et la grenouille
 Sa 20h45. Di-lu 16h. 7 ans. De R. Cle-
 ments et J. Musker

SAINT-IMIÉ

ESPACE NOIR (032 941 35 35)
 Relâche

TRAMELAN

CINÉMATOGRAPHE (032 487 45 61)
 Alice au pays des merveilles
 Me 20h. Je 16h. Ve 20h30. Sa 14h,
 21h. Di 17h. Lu 14h. 7 ans. De T. Bur-
 ton

A single man
 Je 20h. Ve 18h. Di 20h. VO. 12 ans. De
 T. Ford
 L'autre Dumas
 Sa 18h. Lu 20h. 7 ans. De S. Nebbou
 Valentine's day
 Lu 17h. Ma 20h. 7 ans. De G. Marshall

TAVANNES

CINÉMA ROYAL (032 481 43 29)
 Tempête de boulettes géantes
 Me 16h. Ve-sa 14h. Lu 16h. 7 ans. De
 C. Miller et Ph. Lord
 Thérapie de couples
 Me 20h. Ve 20h30. Sa 17h. Ma 20h. 10
 ans. De P. Billingsley
 Gainsbourg (vie héroïque)
 Ve 17h. Sa 21h. Di 20h30. Lu 20h. 12
 ans. De J. Star

MALLERAY

PALACE (032 492 25 48)
 Gainsbourg (vie héroïque)
 Me-je, lu 20h. 12 ans. De J. Star
 L'arnacoeur
 Ve-di 20h30. 10 ans. De P. Chaumeil
 Alvin et les Chipmunks 2
 Di-lu 16h. Pour tous. De B.Thomas

COUVET

LE COLISÉE (032 863 16 66)
 La lanterne magique: L'envolée sauvage
 Me 14h30.
 La princesse et la grenouille
 Ve-sa 16h. Di 14h30, 20h30. Lu 16h. 7
 ans. De R. Clements et J. Musker
 Shutter Island
 Ve-sa 20h. Di 17h. Lu 20h. 14 ans. De
 M. Scorsese

CinéLA CHAUX-DE-FONDS

CORSO rue Jaquet-Droz 14, tél. 032 916 13 77

L'ARNACOEUR 3e semaine - 10/12

Acteurs: Vanessa Paradis, Roman Duris, François
 Damiani. Réalisateur: Pascal Chaumeil.
 Votre fille unique est follement amoureuse d'un sinistre
 imbécile, votre sœur vient de se fiancer à une brute
 épaisse? Votre meilleure amie sort avec un con? Un
 homme peut encore sauver la situation.
VF ME au MA 15h30, 20h30

TOUT CE QUI BRILLE 2e semaine - 16/16

Acteurs: Leïla Bekhti, Virginie Ledoyen.
 Réalisateur: Géraldine Nakache.
 EN PREMIÈRE VISION! Ely et Lila sont comme deux
 sœurs. Elles se connaissent depuis l'enfance, partagent
 tout et rêvent ensemble d'une autre vie. Elles vivent dans
 la même banlieue, à dix minutes de Paris.
VF ME au MA 18h

EDEN rue de la Serre 83, tél. 032 913 13 79

SHUTTER ISLAND 5e semaine - 14/16

Acteurs: Leonardo Di Caprio, Mark Ruffalo,
 Sir Ben Kingsley. Réalisateur: Martin Scorsese.
 Teddy Daniels et Chuck Aule enquêtent sur la disparition
 d'une patiente échappée d'un hôpital psychiatrique à
 sécurité maximale.
VF ME au MA 15h, 20h30. VE au DI 23h15

LA RAFLE 4e semaine - Pour tous/12

Acteurs: Mélanie Laurent, Gad Elmaleh, Jean Reno.
 Réalisateur: Roselyne Bosch.
 DERNIERS JOURS! Joseph a onze ans. Et ce matin de
 juin, il doit aller à l'école, une étoile jaune cousue sur sa
 poitrine... Il reçoit les encouragements d'un voisin
 brocanteur. Les railleries d'une boulangère.
VF ME au MA 17h45

PLAZA rue de la Serre 68, tél. 032 916 13 55

ALICE AU PAYS DES MERVEILLES 3e semaine - 7/10

Acteurs: Johnny Depp, Helena Bonham Carter,
 Anne Hathaway. Réalisateur: Tim Burton.
 Digital 3D! Jeune fille curieuse, aimable mais dissipée,
 Alice est prête à tout pour sortir de son quotidien
 mortellement ennuyeux. Même à suivre un étrange lapin
 blanc...
VF ME au MA 15h, 17h45, 20h30. VE au DI 23h

SCALA 1 rue de la Serre 52, tél. 032 916 13 66

COMMENT DRESSER VOTRE DRAGON 2e semaine - Pour tous/7

Réalisateur: Peter Hastings.
 EN PREMIÈRE SUISSE! Digital 3D - «Comment dresser
 votre dragon» est une comédie d'aventures située dans
 un monde mythique peuplé de vigoureux Vikings et de
 dragons sauvages.
VF ME au MA 15h, 17h30, 20h15

SCALA 2 rue de la Serre 52, tél. 032 916 13 66

COMPLICES 1re semaine - 16/16

Acteurs: Emmanuelle Devos, Gilbert Malki, Cyril
 Descours. Réalisateur: Frédéric Mermoud.
 EN PREMIÈRE SUISSE! En présence du réalisateur
 Frédéric Mermoud, le mercredi 31 mars 2010.
 A La Chaux-de-Fonds au Scala 2, à 18h, et à Neuchâtel
 au Bio, à 20h30. Vincent et Rebecca ont 18 ans et
 regardent la vie avec insouciance.
**VF ME 18h. ME au SA, MA 15h30.
 ME au MA 20h30. JE au MA 18h**

NANNY MCPHEE ET LE BIG BAND 7/7

Acteurs: Emma Thompson, Maggie Gyllenhaal.
 Réalisateur: Susanna White.
 AVANT-PREMIÈRES - Dimanche et lundi à 15h30!
 Nanny McPhee protège des enfants pendant la Seconde
 Guerre mondiale...
VF DI et LU 15h30

PUBLICITÉ


Clinique du Grand-Pont
 Médecine Chinoise & Wushu
 Dr HUANG Xinhe

Acupuncture • Tuina (massages)
 Phytothérapie • Tai Chi • Qi Gong
 Plus de 80% des maladies peuvent
 être guéries ou atténuées par la
 médecine chinoise

**Soins pris en charge par les
 assurances complémentaires**

BON

**pour un diagnostic-MTC
 et 1er traitement OFFERT**
 Réservation conseillée
 (valable sur présentation de cette annonce)

La Chaux-De-Fonds • Av. Léopold-Robert 63 • Tél. 032 913 03 68
 Murten/Morat • Freiburgstrasse 69 • Tél. 026 670 02 59
 Vevey • Simplon 5 • Tél. 021 922 10 88
 Lausanne • Grand-Pont 12 • Tél. 021 311 98 88
 www.cliniquedugrandpont.ch



«LA RAFLE» Joseph joue, il est innocent. Bientôt pourtant, la police française l'emmènera... ailleurs. (SP)

«COMPLICES»

Premier long métrage qui sort du lot

Distingué au Prix suisse du Cinéma, sorti avec succès en France, le premier long-métrage du réalisateur suisse Frédéric Mermoud arrive aujourd'hui sur nos écrans. Etabli à Paris, ce filmeur hors pair de la jeunesse, présente son film ce soir à La Chaux-de-Fonds et à Neuchâtel. Mise en bouche.

VINCENT ADATTE

Frédéric Mermoud, après plusieurs courts très remarqués, vous passez au long métrage... Ça vous change un cinéaste?

Bien sûr! En faisant un long métrage, vous êtes obligé de vous poser plus fortement la question du destinataire. Vous êtes tout le temps en train de vous demander qu'est-ce qui va donner envie aux spectateurs d'aller voir mon film plutôt que l'un ou l'autre des vingt à trente autres qui sortent chaque semaine à Paris.

Au premier abord, votre premier long métrage tient du film de genre. Pourquoi avoir fait ce choix qui tranche sur l'aspect «auteuriste» qui caractérise souvent les premiers films?

J'apprécie le polar... Et puis je me suis dit que se donner un certain cadre m'autoriserait plus de liberté, ce qui peut sembler paradoxal. Mais, très vite, j'ai compris que ce qui m'importait, ce n'était pas le polar en lui-même, qu'il n'était qu'une sorte de filigrane qui me permettait de raconter l'histoire de mes personnages.

Au-delà de l'intrigue, ce qui captive dans le film, c'est cette mise en résonance d'un jeune couple et de celui formé par les inspecteurs, qui additionne deux solitudes... Cette idée existait-elle déjà dans le scénario?

Non, c'est apparu progressivement. J'avais d'un côté un couple de jeunes qui vivait un amour fusion, dans un élan de reconnaissance mutuelle, avec un côté très romanesque. Pour les adultes, vous avez raison, il s'agit plutôt d'un «non-couple», deux solitudes qui se frô-



GILBERT MELKI L'acteur français incarne l'inspecteur Hervé Cagan dans le film.

(SP)

lent. L'un vit intensément le présent, l'autre à un rapport plus mélancolique au monde.

La sexualité est au cœur de votre propos, surtout celle des jeunes...

Le rapport au sexe, au corps, au langage sexué, a beaucoup changé, s'est décomplexé. Il y a une sorte de précocité assez phénoménale qui crée une rupture générationnelle, alors que la vie sentimentale reste très archaïque. Là, les jeunes continuent à faire leur âge.

Sorti en France en janvier, «Complices» a connu un certain

succès. Qu'en retirez-vous?

Nous en sommes à 125 000 entrées. C'est un très bon résultat quand on sait qu'un premier film, avec des acteurs connus, fait en général 50 000 à 80 000 spectateurs... Cela consolide les liens avec les partenaires, surtout le distributeur qui, en France, est une pièce maîtresse du jeu!

Vous venez de cofonder en Suisse «Bande à part», une société de production qui, entre autres partenaires, réunit les cinéastes Lionel Baier, Jean-Stéphane Bron et Ursula Meier. Quel est votre but?

On est animé d'une passion commune pour le cinéma. L'idée, c'est de créer un groupe pour rationaliser les frais, d'être aussi plus fort pour développer des partenariats avec l'étranger. /VAD

Projections en présence du réalisateur: La Chaux-de-Fonds, cinéma Scala, 18h; Neuchâtel, cinéma Apollo, 20h30

Réalisateur: Frédéric Mermoud
Genre: Policier
Durée: 1h33
Age: 16 ans suggéré 16
Avec: Gilbert Melki, Emmanuelle Devos,
Cinéma: Bio, Neuchâtel;
Scala 2, La Chaux-de-Fonds

Que reste-t-il de nos amours?

Dans ses courts métrages, dont «Rachel» nommé aux Césars en 2008, Frédéric Mermoud avait déjà su rendre avec une acuité admirable les émois liés au temps troublé de l'adolescence. Passé au long métrage avec «Complices», le réalisateur valaisan a su non seulement préserver cette attention portée à la jeunesse, mais aussi l'amplifier par le biais d'un «effet miroir» qui fait tout le prix de cette première œuvre récompensée par le Quartz du meilleur scénario. Tourné à Lyon, ce faux polar s'ouvre sur le cadavre d'un jeune homme, retrouvé dans le Rhône. L'inspecteur Hervé Cagan (Gilbert Melki) et sa coéquipière Karine

Mangin (Emmanuelle Devos) sont chargés de l'enquête. Au fur et à mesure que ce duo un brin désillusionné progresse dans ses investigations, des retours en arrière nous éclairent sur la fin tragique de Vincent (Cyril Descours) et du couple intense que ce dernier formait avec Rebecca (Nina Meurisse), une jeune fille rencontrée dans un cybercafé. Peu nous chaut le fin mot de l'histoire (de fait une banale histoire de prostitution qui a mal tourné) car ce qui importe ici, c'est la manière subtile dont le cinéaste réussit à nous faire humer l'air du temps, en matière de sexualité et de sentiment. Remarquable! /vad

BOX OFFICE EN SUISSE ROMANDE

1. Alice au pays des... (23)	8. Thérapie de couples (5)
2. Shutter Island (1)	9. La princesse et la grenouille (12)
3. L'Arnacoeur (32)	10. A Single Man (9)
4. The Ghost Writer (2)	11. La disparition de Giulia (11)
5. La rafle (6)	12. Océan (13)
6. Les chèvres du Pentagone (3)	13. Soul Kitchen (N)
7. Avatar (4)	14. Precious (15)

(O) Classement précédent (N) Nouveauté (R) De retour

«TEZA»

Trente ans d'illusions perdues



ETHIOPIE Le film retrace trois décennies d'histoire éthiopienne tout en dessinant la trajectoire «universelle» du militant piégé par son idéalisme. (SP)

Après avoir été présenté en avant-première dans le cadre du Festival du Sud, «Teza» du cinéaste éthiopien Hailé Gérima est prolongé au cinéma ABC de La Chaux-de-Fonds. Ces séances de «rattrapage» constituent l'occasion ou jamais de découvrir une œuvre d'une ampleur insoupçonnée, dont on espère qu'elle restera gravée dans les annales d'un cinéma africain exsangue qui en a terriblement besoin!

Clairvoyants, les étudiants composant le «Jury du Lycée», qui avaient à distinguer le meilleur film de l'édition 2010 du festival, ne s'y sont pas trompés en primant cette œuvre fleuve qui charrie trente ans d'illusions perdues! A son corps défendant, Gérima incarne à lui seul le cinéma éthiopien. Né en 1946, parti aux Etats-Unis se former au cinéma, ce fils d'intellectuels se confronte rapidement à la réalité du racisme, qui l'incite à se vouer à la défense des droits des Noirs américains. 1976 est une année clef pour le cinéaste qui réalise coup sur coup «Bush Mama», une évocation du quotidien meurtrier et humiliant d'une mère de famille du ghetto de Watts (Los Angeles), et «La récolte de 3000 ans» qu'il tourne en Ethiopie pendant deux semaines de vacances. Gérima y décrit les tourments d'une famille de paysans luttant pour

sa survie. Lyrique, sans concession, ce film est salué par Martin Scorsese en personne qui le considère comme un jalon essentiel de l'histoire du cinéma politique.

Avec des bouts de ficelles, le natif de Gondar tourne encore deux autres longs métrages, avant de passer dix ans à réunir l'argent nécessaire à la production de «Teza» («la rosée» en amharique), une véritable somme cinématographique qui brasse trois décennies d'histoire éthiopienne tout en dessinant la trajectoire «universelle» du militant piégé par son idéalisme... 1990, de retour d'Allemagne, Anberber retrouve les siens, amnésique et unijambiste. Ramené dans son village natal, le protagoniste va retrouver sa mémoire par bribes, tandis que les enfants désertent la communauté pour ne pas finir en chair à canon. Avec un lyrisme désolé, qui serre la gorge, Gérima atteint à une complexité rarement atteinte dans sa description du destin cruellement contrarié du seul pays du continent africain à ne jamais avoir été colonisé! /vad

Réalisateur: Haile Gerima
Genre: Drame
Durée: 2h20
Age: 16 ans suggéré 16
Avec: Aaron Arefe, Abeye Tedla, Takelech Beyene
Cinéma: ABC, La Chaux-de-Fonds

PUBLICITÉ

NOUVEAUTÉS	<p>SCALA1 032 916 1366</p> <p>Digital 3D Chaque jour à 15h00, 17h30 et 20h15</p> <p>Pour tous, sug. 7 ans</p> <p>1ère suisse</p>	<p>SCALA2 032 916 1366</p> <p>Chaque jour à 15h30 (sauf di et lu), 18h00 et 20h30</p> <p>Mercredi à 18h00 En présence du réalisateur Frédéric Mermoud</p> <p>Age légal 16 ans, sug. 16 ans</p> <p>1ère suisse</p>	<p>SCALA3 032 916 1366</p> <p>Chaque jour à 20h30</p> <p>Age légal 10 ans, sug. 14 ans</p> <p>1ère vision</p>	<p>SCALA2 032 916 1366</p> <p>AVANT-PRÉMIÈRES</p> <p>Age légal 7 ans, sug. 7 ans</p> <p>Dimanche et lundi à 15h30</p> <p>avant 1ère</p>
------------	---	--	--	--



La livre en baisse fait le bonheur des touristes et amateurs de shopping en Grande-Bretagne

La livre sterling s'échange ces jours à un peu moins de 1,60 franc suisse. En chute libre à la fin de l'année 2008, où elle était tombée à son plus bas niveau face à l'euro, la monnaie britannique reste basse, malgré l'amélioration de la conjoncture économique en Grande-Bretagne. Le bon moment, selon les spécialistes, pour aller y faire un tour ou du shopping... /syb

VOYAGE

D'Edimbourg à Glasgow, l'Ecosse loin des clichés

On y va pour pratiquer le golf ou la pêche, déguster du scotch et du haggis ou tenter d'apercevoir Nessie. Mais le pays des Lochs recèle d'autres richesses, loin des clichés. Petite virée en Ecosse, d'Edimbourg à Glasgow.

SYLVIE BALMER

Si une chaude odeur de malt vous chatouille les narines et qu'un type livide, exécuté il y a deux cents ans, vous apostrophe au pied de votre hôtel, pas de doute: vous êtes à Edimbourg, capitale de l'Ecosse.

Dominant la ville sur son éperon rocheux, son château héberge, certes, les Joyaux de la Couronne, ainsi que la fameuse «Pierre de la destinée», mais Edimbourg abrite également d'autres trésors. Distinguée par le patrimoine de l'Unesco en 1995 pour ses quelque 16 000 édifices et monuments répertoriés entre les ruelles étroites de Old town et le style George VI de New town, la plus belle ville d'Ecosse compte aussi parmi les plus belles du monde. On la découvre ceinte de verdure, coincée entre la mer et ses petits restaurants de coquillages et les pistes de ski artificielles ultramodernes de Midlothian. Que de contrastes.

Il suffit de cinquante minutes de train à peine pour rallier Glasgow. Plus belle ville victorienne de Grande-Bretagne, la cité est devenue, après un lourd passé industriel sur le fleuve Clyde, un centre reconnu du style, du design et de l'architec-



EDIMBOURG Ceinte de verdure, entre la mer et les pistes de ski artificielles, la capitale de l'Ecosse abrite des merveilles architecturales, distinguées par l'Unesco en 1995. (SP)

ture auquel l'enfant du pays Charles Rennie Mackintosh, à l'origine du mouvement de l'Art nouveau en Ecosse, n'est sûrement pas étranger (lire ci-dessous).

Entre le séculaire Kelvingrove Art Gallery & Museum, la cathédrale gothique ou encore le Scottish Exhibition and Conference Centre, encapsulé dans une carapace d'acier, Glasgow est un paradis pour les amateurs d'architecture... mais aussi de shopping. Londres serait la seule ville du Royaume-Uni à pouvoir rivaliser avec elle. Et de fait, dans les galeries marchandes de Buchanan ou les rues piétonnes

autour de Sauchiehall, le visiteur trouvera les grands classiques écossais. Si le scotch whisky est protégé par une appellation contrôlée depuis 1988, les bijoux celtes, les vêtements de tweed et de cachemire, l'ancestral kilt y compris, n'en finissent pas, eux, d'être revisités par les créateurs. Au même titre que le haggis ou panse de brebis farcie, le plat national, décliné de mille et une délicieuses façons dans les restaurants nouvelle vague. Epoustouffant et à redécouvrir. /SYB

Ce voyage a été proposé par www.visitbritain.com

Distinguée par l'Unesco pour ses quelque 16 000 édifices et monuments historiques, la capitale d'Ecosse compte parmi les plus belles villes du monde

Des fantômes et de l'art contemporain

- **Edimbourg, promenades fantômes** Un grand classique d'Edimbourg, «l'endroit le plus hanté au monde». Visite hantée du cimetière ou de la cité souterraine, en compagnie d'esprits frappeurs.
- **Edimbourg, Scotch whisky experience** Découverte de l'histoire du whisky écossais. www.scotchwhiskyexperience.co.uk
- **Edimbourg, palace of Holyroodhouse** A deux pas du Parlement écossais, la résidence officielle de la reine en Ecosse abrite sa galerie où des œuvres des collections royales sont exposées.
- **Glasgow, The Hunterian Museum and Art Gallery** Collection renommée d'œuvres de Whistler, Chardin, Koninck et Rembrandt. Comprend également du mobilier et des dessins de Charles Rennie Mackintosh exposés dans une réplique de Mackintosh House. www.hunterian.gla.ac.uk
- **Glasgow, Trongate 103** Nouveau centre d'art contemporain. www.trongate103.com

Le génial Mackintosh

Considéré comme le dernier grand designer de l'époque victorienne et l'initiateur de l'Art nouveau en Ecosse, Charles Rennie Mackintosh, né en 1868 et mort 40 ans plus tard dans une misère noire, a laissé un héritage fabuleux à sa ville natale, Glasgow. Peintre, architecte, décorateur, créateur de mobilier ou de textiles, il s'est exprimé exclusivement en Ecosse, et notamment à Glasgow, d'où le visiteur ne peut repartir sans une visite à l'Hunterian Art Gallery où la maison qu'il occupait, démolie dans les années 1960, a été scrupuleusement reconstruite à l'identique. La Glasgow School of Art building, appelée aussi «The Mackintosh Building» a été classée comme le plus beau bâtiment réalisé au Royaume-Uni ces 175 dernières années. On peut aussi, au cœur de la vieille ville, grimper au sommet de The Light House, anciens bureaux du journal «The Herald» aujourd'hui transformé en musée d'architecture et de design. /syb



GLASGOW The School of arts, œuvre du célèbre artiste écossais, achevée en 1899. (SP)

Le «Jean-Paul Gaultier» du kilt

Howie R. Nicholsby, c'est un peu le fils de Rob Roy, héros populaire écossais et de Vivienne Westwood, enfant terrible de la mode anglaise. Car depuis le temps où Red MacGregor jouait de la cornemuse entre deux vols de bétail dans les Highlands, de l'eau a plu sur le Loch Ness. «Aujourd'hui, les gens vont travailler à bicyclette, ont des téléphones portables... Le kilt devait donc évoluer», explique ce jeune trentenaire qui imagine les «kilts du 21e siècle» dans son petit atelier d'Edimbourg. Là, les kilts sont fabriqués de façon artisanale, à la main. Pour chaque pièce, on compte entre trois et cinq mètres de tissu, petits plis plats oblige, et deux bons jours de travail. Voilà pour la tradition. Mais si Howie compte parmi ses clients des stars comme Madonna ou Robbie Williams, c'est qu'il propose aussi, en plus des traditionnels tartans, – typique étoffe de carreaux de couleurs – des kilts réalisés dans du cuir, du lamé argent ou du plastique rose. D'où son succès chez les jeunes branchés qui disposent désormais – fait nouveau – de poches amovibles pour y glisser leur téléphone portable. Car le styliste a l'esprit pratique. Lui qui se déplace quotidiennement en vélo – et



«BORN TO KILT» Le kilt, vêtement tribal et ancestral, adapté au 21e siècle par Howie R. Nicholsby. (SP)

qui ne porte que le kilt – a logiquement ajouté à certains modèles des bandes réfléchissantes. Dans sa petite boutique du 48, Thistle Street, on découvre aussi des créations «Premier âge» et même pour dames. Que celles qui rechignent à assortir le vêtement à de grosses chaussettes sur des mollets poilus se rassurent. «Le kilt se porte aussi sur des jean's, avec des bottes, genre Doc Martens, ou à talons», précise le révolutionnaire. «Mais sans slip», rappelle notre guide. /syb

GENÈVE

Le dessin helvétique s'expose



MARCEL GÄHLER L'artiste participe à l'exposition «Voici un dessin suisse (1990-2010)». (SP)

Le dessin helvétique contemporain est à l'honneur au Musée Rath de Genève. L'exposition «Voici un dessin suisse (1990-2010)», réalisée par le Musée Jenisch de Vevey, présente jusqu'au 15 août le travail de 42 artistes, dont certains sont encore méconnus en Suisse romande.

Au début des années 1980, le Musée Rath avait hébergé «Le Dessin suisse 1970-1980». Trente ans plus tard, Julie Enckell Julliard, commissaire de l'exposition et conservatrice au Musée Jenisch, temporairement fermé, propose de faire un bilan de la scène suisse contemporaine du dessin par le biais d'artistes qui mettent en place une pratique nouvelle dès les années 1990.

L'un des développements du dessin contemporain est sa tendance à envahir l'espace. En témoignent les dessins d'Ugo Rondinone et de Karim Nouredin qui empruntent au format du 18e siècle. Ou encore «Wishful Thinking», de Zilla Leutenegger, œuvre en 3D qui ressort du mur en intégrant un escalier en bois. /ats

Genève, Musée Rath; jusqu'au 15 août

En bref

■ BÂLE Cinquante millions pour le Kunstmuseum

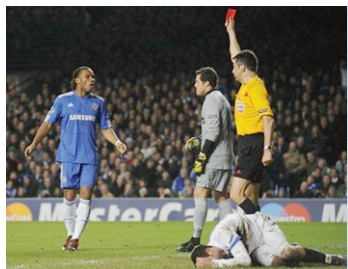
La moitié de la somme nécessaire à l'agrandissement du Kunstmuseum de Bâle a été trouvée. La Fondation Laurenz de la mécène Maja Oeri a fait un don de 50 millions de francs. Le reste de la facture doit être pris en charge par le canton de Bâle-Ville. Le don a été annoncé hier à Bâle lors d'une conférence de presse consacrée au concours d'architecture de ce projet devisé à 100 millions de francs. Le concours a été remporté par les architectes bâlois Christ & Gantenbein. /ats

■ PRESSE «Siné Hebdo» contraint de fermer boutique

L'hebdomadaire satirique français «Siné Hebdo», fondé en septembre 2008 par un ancien caricaturiste de «Charlie Hebdo», a annoncé lundi qu'il allait fermer fin avril. Le journal perd de l'argent. /ats-afp

■ MUSIQUE Sol Gabetta et Alain Lombard à Lugano

Dirigé par Vladimir Ashkenazy, l'European Union Youth Orchestra amorcera le Festival de Lugano lundi de Pâques. Huit concerts émaillent le programme jusqu'au 7 juin. Sol Gabetta, Alain Lombard et Heinz Holliger figurent parmi les invités de la manifestation. /ats



KEYSTONE

FOOTBALL

Deux matches de suspension contre Didier Drogba

Didier Drogba (Chelsea) devra purger deux matches de suspension en Coupe d'Europe, en raison de son expulsion en huitième de finale retour contre l'Inter Milan (0-1). Frustré par le refus de l'arbitre de lui accorder un penalty, mais sans doute aussi par l'ascendant pris par le défenseur Lucio, Drogba avait été exclu pour avoir piétiné Thiago Motta. /si

Le buteur Stefan Lichtsteiner dans le onze idéal de la journée

Le défenseur international suisse Stefan Lichtsteiner, buteur pour le nul obtenu par la Lazio à San Siro devant l'AC Milan (1-1), figure dans le onze idéal de la 31e journée de Série A de la «Gazzetta dello Sport». /si

FOOTBALL

ManU surpris à Munich

Longtemps muselé, le Bayern Munich a trouvé les ressources pour s'imposer 2-1 au finish contre Manchester United en quarts de finale aller de la Ligue des champions. Pour sa part, Lyon, qui a battu Bordeaux 3-1, semble bien placé pour arriver en demi-finale.

Manchester United a longtemps pu croire obtenir la victoire à l'Allianz Arena, après la rapide ouverture du score signée Rooney (2e). Les Allemands ont arraché l'égalisation sur un coup franc dévié de Ribéry à la 77e, avant de s'imposer dans les arrêts de jeu sur un but d'Olic. Ce succès in extremis va peut-être panser quelques vieilles plaies du côté de Munich, celles datant de la finale de 1999...

Doublement handicapé par les absences de Robben et Schweinsteiger (suspendu), le Bayern Munich débutait de la pire des manières en concédant l'ouverture du score dès la 2e minute! Sur un coup franc tiré par Nani, Rooney se retrouvait incroyablement tout seul aux six mètres pour inscrire son 34e but d'une saison de feu.

Choqués, les Bavarois allaient longtemps balbutier leur jeu. Le Portugais Nani posait de gros problèmes à Badstuber sur le flanc gauche de la défense munichoise. Sous l'impulsion de Ribéry, le Bayern se réveillait un peu

à la demi-heure, mais se brisait régulièrement les dents sur l'organisation défensive manucienne. La meilleure occasion revenait même encore à Rooney qui, pour une fois, tergiversait trop et gâchait une balle de 0-2 (39e).

A la reprise, les Bavarois, un peu plus tranchants, cherchaient leur salut dans les frappes de loin. Van der Sar s'interposait sur des essais de Müller puis Van Bommel. ManU avait le tort de se contenter de vivre sur son avance, avec sans doute en tête le choc décisif de samedi contre Chelsea en championnat.

Le Bayern parvenait à égaliser sur un coup franc de Ribéry dévié par le mur hors de portée de van der Sar (77e). Les Red Devils frôlaient la victoire sur une tête de Vidic qui s'écrasait sur la transversale (83e), puis passaient à un doigt de la défaite sur un essai de Gomez sur lequel le gardien manucien réalisait un superbe arrêt (91e). Mais ce n'était que partie remise, et Olic, sur un rush rageur, arrachait la victoire.

L'épisode franco-français a tenu toutes ses promesses à Gerland. Lyon et Bordeaux n'ont pas hésité à se livrer pleinement, ce qui a débouché sur une «guerre des goals» d'un très bon tonneau.

Lyon a tiré les premières banderilles et pris l'avantage lors d'une phase initiale déjà très animée. A la 10e, un dégagement catastrophique de

la tête de Ciani permettait à Réveillère de servir sur un plateau Lisandro pour le 1-0. Mais la réaction des Girondins était immédiate. Gourcuff centrât parfaitement pour la tête de Chamakh (14e) pour l'égalisation.

Les gardiens se mettaient aussi en évidence. Tout d'abord, Carrasso sauvait devant Delgado qui arrivait seul devant lui (24e), puis son vis-à-vis Lloris déviait une reprise à bout portant de Gouffran une minute plus tard. Une nouvelle erreur défensive bordelaise, cette fois de Trémoulinas qui évaluait mal un centre de Pjanic, offrait le 2-1 à Bastos (32e) alors que les visiteurs dominaient légèrement.

Lloris réalisait un nouvel arrêt déterminant à l'heure de jeu en stoppant une reprise acrobatique de Chamakh qui avait le poids de l'égalisation. Les hommes de Laurent Blanc pressaient un OL qui reculait de plus en plus, mais qui demeurerait menaçant en contre, comme par Makoun (69e). La transversale venait au secours des Lyonnais sur une volée de Wendel (70e).

L'équipe de Claude Puel réalisait le break sur un penalty transformé par Lisandro (77e). A 3-1, l'OL pourra voir venir la semaine prochaine en Gironde. Mais les Bordelais, qui peuvent s'estimer mal payés de leurs efforts, auront soif de revanche. /si



ÉTONNANT Mené au score dès la 2e minute grâce à un but de Rooney, qui profitait d'une glissade de Martin Demichelis, le Bayern Munich a su réagir pour s'imposer sur le fil.

(KEYSTONE)

BAYERN MUNICH - MANCHESTER UNITED 2-1 (0-1)

ALLIANZ ARENA: 66 000 spectateurs. ARBITRE: De Bleckhere (Be). BUTS: 2e Rooney 0-1. 77e Ribéry 1-1. 92e Olic 2-1.

BAYERN MUNICH: Butt; Lahm, van Buyten, Demichelis, Badstuber; Altintop (86e Klose), van Bommel, Pranjic (89e Tymoshchuk), Ribéry; Müller (73e Gomez), Olic.

MANCHESTER UNITED: van der Sar; Neville, Ferdinand, Vidic, Evra; Fletcher, Carrick (70e Valencia), Scholes; Nani (82e Giggs), Park (70e Berbatov); Rooney.

NOTES: Bayern Munich sans Schweinsteiger (suspendu) ni Robben (blessé). Manchester United sans Anderson, Brown, Owen ni O'Shea (blessés). 22e: centre de Nani sur la transversale. 83e: tête de Vidic sur la transversale.

LYON - BORDEAUX 3-1 (2-1)

GERLAND: 41 000 spectateurs. ARBITRE: Brych (All).

BUTS: 10e Lisandro 1-0. 14e Chamakh 1-1. 32e Bastos 2-1. 76e Lisandro (penalty) 3-1.

LYON: Lloris; Réveillère, Cris, Bodmer, Cissokho; Makoun, Toulalan; Delgado (86e Gonalons), Pjanic (66e Govou), Bastos (66e Kallström); Lisandro.

BORDEAUX: Carrasso; Chalmé (82e Henrique), Sané, Ciani, Trémoulinas; Plasil, Fernando; Gouffran (84e Bellion), Gourcuff, Wendel (72e Jussié); Chamakh.

NOTES: Lyon sans Clerc (blessé). Bordeaux sans Alou Diarra (suspendu), Planus ni Sertic (blessés). 70e: volée de Wendel sur la transversale. Avertissements: Govou et Lisandro (suspendus pour le match retour).

LES MATCHES DU JOUR

Thierry Henry retrouve Arsenal

Arsenal - Barcelone, affiche des quarts de finale aller de la Ligue des champions, sera marquée ce soir par le retour de Thierry Henry, avec le Barça, chez des Gunners qui l'avaient fait roi. Pour sa part, l'Inter Milan, malmené dans le Calcio, doit retrouver un peu d'air contre le CSKA Moscou.

Après le retour en huitième de finale de Mourinho avec l'Inter à Chelsea, un club qui ne l'avait pas oublié, la Ligue des champions offre de nouvelles retrouvailles chargées d'émotions. Cette fois c'est «Tit» Henry, sous le maillot du Barça, qui revient devant le peuple des Gunners, qui le considère comme une légende. Les chiffres donnent le vertige. Entre 1999 et 2007, Henry a rimé avec 226 buts en 369 matches, trois Coupes d'Angleterre et deux championnats.

Même s'il avait mieux connu Highbury que l'actuel Emirates Stadium, Henry devrait avoir un gros pincement au cœur, quel que soit le temps de jeu que lui réservera Guardiola. «Je suis prêt, mais ce sera étrange. Retrouver ce qui a été ta maison pendant huit ans, c'est particulier», affirme Henry. Pour les Gunners, Henry ne sera cependant



THIERRY HENRY L'actuel Barcelonais a marqué 226 buts en 369 matches disputés avec le maillot d'Arsenal. (KEYSTONE)

pas le principal souci. Il leur faudra surveiller «l'extraterrestre» Messi.

Rien ne va plus pour l'Inter de Mourinho en championnat après le revers sur le terrain de l'AS Rome ce week-end (2-1). Et revoilà la Roma à un point derrière l'Inter! «Mou» ne rigole plus dans le Calcio, mais il a l'occasion de retrouver le sourire avec la Ligue des champions. Depuis la leçon donnée à Chelsea, l'Inter fait figure de favori. Et le tirage au sort a été clément avec les Milanais, leur offrant l'équipe considérée comme la plus faible du top 8.

Le seul petit souci pour les Interistes est qu'ils auront un retour à gérer à l'extérieur, en Russie. Le match aller à San Siro doit donc être soigné. Les Lombards devront particulièrement surveiller un joueur qui éveille la curiosité, le milieu japonais Honda, auteur du but de la qualification en huitième contre le FC Séville. Reste à savoir dans quel état de forme se présentera l'équipe russe, dont le championnat vient tout juste de reprendre: auront-ils l'avantage de la fraîcheur ou manqueront-ils de compétition? /si

ÉQUIPE NATIONALE M17

Les Suisses joueront l'Euro

L'équipe de Suisse M17 disputera la phase finale de l'Euro au Liechtenstein (18-30 mai). Elle a décroché sa qualification en battant la Hongrie 3-1 à Baden et grâce au coup de pouce donné par l'Allemagne, qui s'est imposée 4-1 à Aarau contre la Serbie. Les Suisses finissent ainsi en tête du groupe.

Les Helvètes d'Heinz Moser ont fait la décision en première mi-temps. Un doublé du Bâlois Vuleta (16e et 23e) les a mis sur les bons rails. Dès la reprise, son coéquipier de club Savic signait le numéro trois (43e). Mais les Hongrois, dominés dans tous les compartiments du jeu, avaient néanmoins les ressources pour sauver l'honneur par Adorjan (52e).

Pour parvenir à leur but, les Suisses ont aussi bénéficié de l'aide des Allemands, qui ont privé les Serbes d'un succès qui leur aurait assuré la première place. L'Allemagne finit à égalité de points avec la Suisse, mais est devancée en raison de sa défaite 1-0 lors de la confrontation directe. /si

SUISSE - HONGRIE 3-1 (2-0)

ELM, BADEN: 900 spectateurs.

ARBITRE: Muradyan (Arm).

BUTS: 16e Vuleta 1-0. 23e Vuleta 2-0. 43e Savic 3-0. 52e Adorjan 3-1.

SUISSE: Brecher (Zurich); Zangger (Young Boys), Ajeti (Bâle), Schmid (Zurich), Desole (Inter Milan); Lavanchy (Lausanne-Sport), Zwimpfer (Bâle), Martinelli (Sampdoria), 78e Naili (Young Boys), Kleiber (Zurich), 56e Geissmann (Aarau); Savic (Bâle), 81e Karlen (Sion), Vuleta (Bâle).



PORSCHE Soixante ans à Zuffenhausen

Le 6 avril, la marque allemande fêtera les 60 ans de la première Porsche sortie de son usine de Zuffenhausen, départ d'une épopée que retrace une exposition spéciale du Porsche Museum. /jpr

VW TOUAREG

Allégé et moins gourmand

Dans sa nouvelle édition, le gros SUV consomme 25% de moins. Et la gamme comprend désormais une version hybride.

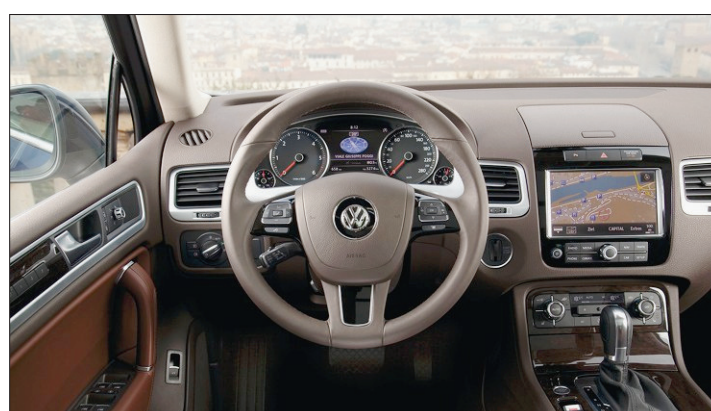
FLORENCE DENIS ROBERT /ROC

Un nouveau modèle VW surprend rarement par une rupture nette dans le domaine du design. C'est vrai pour la Golf, ça l'est aussi pour le Touareg. Mais l'innovation n'en est pas moins présente, s'accompagnant même d'améliorations substantielles dans divers domaines. Ainsi, la marque de Wolfsburg a réussi le tour de force d'alléger son SUV de 10%, ce

qui représente une perte de poids de plus de 200 kilos. De plus, le remplacement de la boîte de vitesses (manuelle et automatique) à six rapports par une nouvelle transmission (exclusivement automatique) à huit rapports a contribué également à l'obtention de baisses de consommation de l'ordre de 25% à motorisation comparable. Le Touareg V6 3.0 TDI de 240 ch, par exemple, se contente désormais de 7,4 l/100 km en moyenne (cycle européen mixte), alors qu'il frisait jusqu'ici les 10 litres. Un fougueux V8 TDI 4.2 de 340 ch est crédité quant à lui de 9,1 litres. Même le V6 de 3,6 litres à injection directe d'essence (280 ch) est à peine plus gour-

mand (9,9 l/100 km). Et pourtant, le SUV de luxe de VW n'a pas revu ses prestations à la baisse, bien au contraire. Un peu plus long, à peine plus large et un chaudi plus bas que son prédécesseur, il offre une habitabilité encore meilleure tout en adoptant une silhouette plus étirée et plus fine. Vu de face, il ressemble d'ailleurs à une grosse Golf.

VW a tenu promesse et propose désormais une version hybride – un système parallèle, à l'instar de Honda – associant un V6 essence TSI de 333 ch (245 kW) avec un moteur électrique de 34,3 kW. La puissance du système culmine ainsi à 380 ch et sa consommation en cycle mixte n'excède pas 8,2 l/100 km. Mais le Touareg hybride présente la particularité de pouvoir rouler en mode électrique uniquement, sur de courtes distances et à la condition de ne pas dépasser 50 km/h. Cela peut être utile pour sortir d'un garage souterrain, moteur encore froid, sans



VW Un design intérieur très conventionnel aussi, mais une fonctionnalité irréprochable. (SP)

émettre de gaz d'échappement. Le fait que les consommations du gros SUV ont considérablement baissé s'explique aussi par le fait que toutes les versions V6 – pas seulement le modèle hybride – sont équipées d'une fonction start-stop (arrêt automatique du moteur aux feux rouges et redémarrage dès que le conducteur relâche la pédale de frein) et d'un système de récupération de l'énergie. L'alternateur, par

exemple, ne recharge la batterie qu'à la décélération.

Parmi les autres équipements nouveaux dont le Touareg peut être doté, on mentionnera notamment la boîte de transfert avec réducteur, qui transforme le gros SUV en authentique tout-terrain, le régulateur de vitesse adaptatif avec système anticollision, le système «Area View» (quatre caméras surveillent l'environnement du véhicule), le «Lane



LIFTING La silhouette du Touareg s'est affinée et le gros SUV a perdu plus de 200 kilos. Le confort a progressé et les consommations sont en nette baisse. (SP)

Assist» et le «Side Assist» (pour rester dans sa voie de circulation ou en changer en toute sécurité), et surtout les phares bi-xénon avec «Dynamic Light Assist». Ce dispositif innovant permet de rester en feux de route sans éblouir les conducteurs venant en sens inverse. Pour le confort des passagers arrière, la banquette est désormais coulissante (sur 160 mm) et l'inclinaison de ses dossiers est réglable.

Le nouveau Touareg (à partir de 75 000 fr.) sera lancé officiellement en mai. La version hybride (à partir de 109 400 fr.) ne sera pas livrable d'emblée, mais devrait néanmoins suivre rapidement. /DRO

Les consommations de ce gros SUV ont considérablement baissé, on s'en réjouit

ROMANDIE COMBI
Plus de 372 000 lecteurs
de L'Express, de L'Impartial,
du Journal du Jura,
de La Liberté, du Nouvelliste,
du Quotidien Jurassien
lisent cette page commune!

JAGUAR XJ

Conduire comme le ferait un maharaja

Depuis peu sous le contrôle de l'indien Tata, Jaguar ne renonce pas à ses racines britanniques et présente sa nouvelle XJ en jouant sur des lignes inaugurées par la XF. La dernière XJ apparaît plus compacte qu'elle ne l'est en réalité: avec 512,2 cm de long en version standard et 189,4 cm de large, ce n'est pas ce que l'on pourrait appeler une petite voiture, encore moins pour la version rallongée, à 524,7 cm...

En l'essayant dans les méandres de Paris, on aurait pu s'attendre à devoir redoubler d'attention avec de telles masses: pourtant, le tout est tellement bien pensé et équilibré, tellement facile de maniement que ces dimensions s'effacent dans la pratique.

Qui dit longueur, dit poids: grâce à sa carrosserie entière-



OUAH! Affichant crânement une classe très british, la Jaguar n'en détone pas pour autant dans le cadre de Versailles... (SP)

ment faite en aluminium, le «monstre» ne pèse que 1958 kilos à vide (version aspirée V8) ce qui profite aux performances routières: le 3-litres V6 diesel de 275 ch accélère en 6,4 secondes de 0 à 100 km/h, le 5 l V8 suralimenté de 510 ch le fait en 4,9 secondes seulement! Côté consommation, nous avons lu pour la

version diesel, sur un parcours de 170 kilomètres, une moyenne de 8,4 l – remarquable. La direction est précise et légère, le freinage adapté à toutes les situations.

Cette débauche de puissance est complétée par un niveau de confort général très élevé avec des bruits de roulement parfaitement filtrés, une assise à la fois

confortable et sportive et un dé-gagement suffisant réservé aux jambes, mais pas exagéré à l'arrière. Quant au coffre, sa capacité est de 520 litres. Le niveau de finition général est admirable, la diversité et la qualité des matériaux somptueux: l'acheteur a le choix entre 15 teintes extérieures, 17 cuirs et 18 habillages de boiseries!

Les trois motorisations proposées en Suisse (V6 diesel, V8 aspiré, V8 suralimenté) sont accouplées à une boîte automatique à six rapports, elle aussi à la hauteur des espérances. Cette nouvelle XJ est disponible immédiatement, avec des prix démarant à 115 000 fr. pour la 3.0 D Luxury bien équipée et culminant à 205 000 f. pour l'extralongue 5.0 V8 S /C Supersport.

AXEL BÉGUIN/ROC

En bref

■ NISSAN MURANO Nouveau diesel

L'automne prochain, le Nissan Murano verra sa palette de moteurs s'enrichir d'un 4-cylindres diesel 2.5 dCi. Une mécanique bien connue, mais complètement revisitée (nouvelle culasse, nouvelle injection, nouveau turbo). Avec ses 190 ch (140 kW) et son couple de 450 Nm, ce moteur cadrera bien, nous promet-on, avec la classe du Murano, sur lequel il s'assortira d'une transmission automatique uniquement. /jpr



■ GM EN-V CONCEPT Un super Segway

General Motors et Shanghai Automotive Industry vont présenter à l'expo universelle de Shanghai, dès le 1er mai, ce concept-car baptisé EN-V (pour Electric Networked-Véhicule, soit véhicule électrique géré en réseau). Reprenant la technologie du fameux Segway, cet engin biplace à deux roues veut incarner la mobilité urbaine du futur. Associant GPS, communication véhicule-à-véhicule, radar de distance et réseau Internet, il peut être piloté ou rouler de manière autonome. /jpr



PUBLICITÉ

Concessionnaires, garagistes et prestataires de services de la branche automobile, contactez-nous... cet emplacement est pour vous!

Conseil et vente d'annonces:
Publicitas S.A.
Rue Neuve 14, 2302 La Chaux-de-Fonds
T 032 910 20 50, F 032 910 20 59

publicitas

Une société de PUBLIGroupe
www.publicitas.ch/lachaux-de-fonds

Superbe exposition de printemps "PÂQU'EXPO"



**du jeudi 1^{er} avril
 au lundi 5 avril
 de 10h à 17h**



Pour les enfants châteaux gonflables
50 80 véhicules neufs, livrables de suite.
50 véhicules d'occasion à prix soldés.
 Votre prochain rendez-vous automobile, c'est aux Garages Hotz SA à Travers!



Editeur:
 Jacques Mathy

Rédacteur en chef (resp.):
 Nicolas Willemin

Tirage contrôlé: 14 388 exemplaires
 (REMP, octobre 2008)
 Lecteurs 37.000 (Mach Basic 2008-2)

RÉCEPTION

14, rue Neuve,
 2302 La Chaux-de-Fonds
 Tél. 032 910 20 00

Ouverture: du lundi au vendredi 7 h 45 - 12 h
 et 13 h 45 à 17 h 00.

ABONNEMENTS

Tél. 032 910 20 40
 Fax 032 910 20 49
 Adresse E-mail: clientele@l'impartial.ch
 Tarifs pour la Suisse
3 mois Fr. 97.- **6 mois** Fr. 185.- **12 mois** Fr. 349.-
 Y compris TVA 2,4%.

PUBLICITÉ

Régie des annonces:
 Publicitas SA - 14, rue Neuve,
 2302 La Chaux-de-Fonds
 Tél. 032 910 20 50
 Fax 032 910 20 59
 Ouverture: du lundi au jeudi 7 h 45 -
 12 h et 13 h 45 - 17 h 30, vendredi
 jusqu'à 17 h.
 Délais: 2 jours avant la parution à 12 h.
 Edition du lundi: jeudi à 12 h.
Avis mortuaires, naissances et tardifs:
 Du lundi au vendredi, les avis
 susmentionnés sont à remettre à la
 réception de Publicitas. En dehors des heures
 d'ouverture (jusqu'à 19 h) ainsi que
 les dimanches et jours fériés, (de 16h30
 à 19 h), ils doivent être communiqués par
 téléphone au **032 723 53 97**, par fax
 au **032 723 53 09** ou par e-mail
 à l'adresse **carnet@l'impartial.ch**.

"Connaître l'actualité de ma branche"

> Pierre, 49 ans, éditeur

www.pressesuisse.ch

L'ADRESSE DE CEUX QUI VIVENT LA PRESSE

ENSEIGNEMENT

À LOUER

GASTRONOMIE

FILIERE DE FORMATIONS **CEFCO** SPÉCIALISTE EN FORMATION CONTINUE

management DE PROJET

Accédez à de nouvelles perspectives professionnelles

Directeur de Projet
Manager de Projet Confirmé
Chef de Projet
Associé au Management de Projet

Accès aux certifications internationales: IPMA, PMI®, PRINCE2™, HERMES

COURS à Fribourg, Genève, Lausanne, Neuchâtel, Sion

www.cefco.ch 0848 413 413 EDU QUA

La Chaux-de-Fonds
 Av. Léopold-Robert 146
 "Les Entilles"

Appartement neuf de 4.5 pièces

- Cuisine agencée, balcon ou terrasse
- Ascenseur et parking collectif
- Commerces à proximité immédiate
- Loyer: dès Fr. 1'450.- + charges

Renseignements et visites:
 La Chaux-de-Fonds: 032 913 45 75
 Internet: www.fidimmobil.ch

SMS-immobil: www.fidimmobil.ch/sms

FIDIMMOBIL

Neuchâtel - La Chaux-de-Fonds - www.fidimmobil.ch

HAN MONGOLIAN BARBECUE

Action Printemps

rabais de 15% sur le Menu A Discretion
 Au lieu de CHF 42.- seulement CHF 35.70!

toujours du dimanche au jeudi
 28.03.2010 - 18.04.2010

Allons souriez!

www.its1world.ch

HAN Mongolian Barbecue
 Zentralstrasse 2 · 2502 Bienne · Tél. 032 322 00 30

AVIS DIVERS

« Une Sagesse ancienne pour une nouvelle Humanité »
 www.rose-croix.ch
 www.rose-croix.org

30 ans d'expérience Nadja
 Vous remercie de votre fidélité
 Rapide et précise - Consultez seule
 0901 987 123 - Fr. 2.35/min.

ACCORDÉONS
 neufs et occasions
 réparation, location
Cyril SCHORI
1030 BUSSIGNY
 www.accordeonschori.ch
 Tél. 021 701 17 17

école-club

MIGROS

LA DANSE EN ACTION
 le 14 avril 2010

Venez découvrir différents styles de danses et vous amuser à l'Ecole-club de Neuchâtel !

Tous les cours pour enfants et adultes seront proposés à CHF 5.-

- Hip-hop Funk de 4 à 10 ans de 14h00 à 15h00
- Danse classique de 4 à 12 ans (niveau avancé) de 15h00 à 16h00
- Danse classique de 4 à 12 ans (niveau débutant) de 16h00 à 17h00
- Country Line Dance pour ados et adultes de 17h30 à 19h00
- Modern-Jazz Dance pour ados et adultes de 18h00 à 19h00
- Danses de salon (niveau faux débutant) de 19h00 à 20h30
- Danses de salon (niveau débutant) de 20h30 à 22h00

Les cours sont à payer directement sur place.

Renseignement et inscriptions :
 Ecole-club Neuchâtel • Rue du Musée 3 • 2000 Neuchâtel • 058 568 83 50

L'Ecole-club Migros est certifiée EDU QUA

www.ecole-club.ch

FORMATIONS

- SECRETARIAT
- COMMERCE
- TOURISME
- PARAMÉDICAL
- FRANÇAIS
- ANGLAIS - ALLEMAND

Ecole Bénédict

www.benedictneuch.ch
 032 725 29 81

Un slogan.
 37 000 lecteurs.

Source: MACH Basic 2008-2

www.publicitas.ch/lachaux-de-fonds

publicitas

Profilez votre carrière!

Formation de secrétariat médical
 A l'Ecole-club de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel

Le domaine de la santé vous intéresse ? Améliorez vos chances sur le marché de l'emploi avec une formation qui allie travail administratif et rôle social.

Formation Leadership
 Du 25.08.10 au 29.06.2011
 Formation modulaire qui conduit au Brevet Fédéral de Spécialiste de la conduite d'un groupe.
 Connaissance de soi / Gestion du temps / Diriger un groupe / Communiquer avec un groupe / Gérer les conflits

Formations de Formateurs d'adultes

- Accompagner des processus de formation en groupe - BFFA-M2
 En résidentiel du 1er au 5 novembre 2010
- Concevoir et organiser des formations - BFFA-M4-M5
 Du 17.09.2010 au 07.05.2011

Renseignements et inscriptions :
 Rue du Musée 3 • 2001 Neuchâtel • 058 568 83 50

www.ecole-club.ch/business

école-club
business
 MIGROS



ARCHIVES RICHARD LEUENBERGER

ÉOLIENNES

Le canton de Vaud veut planifier leur implantation

Le canton de Vaud veut mettre de l'ordre dans la construction des éoliennes. Il a transmis à Berne une proposition de planification. Des zones ont été définies ainsi que des critères pour une implantation, avec des secteurs d'investigation et d'autres d'exclusion. Au total, une cinquantaine de projets sont dans l'air en terres vaudoises. /ats

LA QUESTION DU JOUR

Faut-il accepter la révision de l'assurance chômage?

VOTEZ par SMS en envoyant DUO CHOM OUI ou DUO CHOM NON au numéro 363 (Fr. 0,30/SMS) ou par internet sur le site www.arcinfo.ch

RÉAGISSEZ à la question du jour via notre site internet www.arcinfo.ch

L'EXPRESS L'impartial

ASSURANCE CHÔMAGE

Le référendum est lancé contre une loi «injuste et inefficace»

Gauche et syndicats lancent la récolte de signatures contre la révision de l'assurance chômage. Selon eux, cette révision «pénalise les victimes de la crise, épargne les responsables et ne résout rien».

BERNE FRANÇOIS NUSSBAUM

Les représentants des principales forces de gauche étaient là, hier, pour commenter le lancement du référendum: Parti socialiste, Verts, Union syndicale suisse, Unia, Travail.Suisse, organisations de chômeurs. Les qualificatifs n'ont pas manqué pour stigmatiser la révision de l'assurance chômage, votée au Parlement il y a dix jours: «Injuste, antisociale, inefficace, absurde».

Paul Rechsteiner, président de l'USS, rappelle que la crise actuelle découle d'abus commis dans le secteur financier, qui ont nécessité une intervention massive de l'Etat. Aujourd'hui, les mêmes profiteurs continuent de se verser des bonus comme si rien ne s'était passé, alors qu'on pénalise les victimes de la crise – les chômeurs – avec de fortes réductions des prestations de l'assurance.

«A eux les bonus, à nous les malus», résume Vania Alleva, membre dirigeante d'Unia. Selon elle, il faut revoir le système de cotisations, qui devrait s'étendre à l'entier du salaire, comme dans l'AVS. Alors que tout le monde paie 2% (bientôt davantage) jusqu'à 126 000 francs, il n'est question que de demander une «solidarité» de 1% sur la partie supérieure, mais plus rien dès 315 000 francs.

Il s'agit bien d'une assurance,

qui doit offrir des prestations aux cotisants lorsqu'ils en ont besoin, et notamment en période de crise. Or, note Christian Levrat, président du PS, on frappe d'abord les gens qui ont perdu leur emploi et, pour les jeunes, on peut même parler d'une «opération punitive». Sans oublier l'abandon du régime accordé temporairement aux régions fortement touchées.

Pour les Verts, Thérèse Frösch s'inquiète des effets d'une politique consistant à couper plus tôt les indemnités: un transfert programmé vers l'aide sociale des cantons et communes, et une hausse de la pauvreté. Et de la sous-enchère salariale, ajoute Thomas Naef, président d'un comité de chômeurs: les entreprises profitent du subventionnement, par l'assurance, de petits emplois temporaires.

Martin Flügel, président de Travail.Suisse, rappelle que les déficits de l'assurance chômage ont entraîné une dette qui atteindra 7 milliards cet été. La révision propose de l'éponger à coups de 350 millions par an, ce qui prendra 18 ans. Si, en revanche, la révision est rejetée par le peuple, le Conseil fédéral pourra relever les cotisations jusqu'à 0,5 point, en plus du pour-cent de solidarité.

Le potentiel de désendettement serait alors beaucoup plus rapide. De telles mesures – 3% de cotisations et 2% de solidarité – avaient permis d'éponger la dette accumulée durant la récession des années 1990 (8,8 milliards). Une assurance chômage financièrement saine, par son rôle crucial de stabilisateur économique, est un pilier essentiel de l'Etat social, note Christian Levrat. /FNU



UNION Les représentants de la gauche et des syndicats, ici Martin Flügel (à gauche), Christian Levrat (au centre) et Paul Rechsteiner (à droite), montent au front contre la révision de l'assurance chômage. (KEYSTONE)

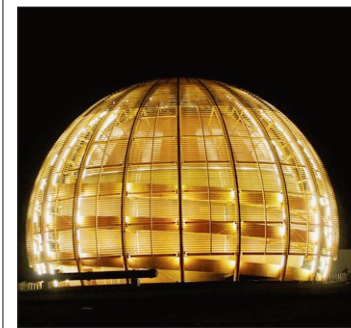
Impact dans le canton de Neuchâtel

Neuchâtel fait partie de ces cantons touchés par un fort taux de chômage (7,2% en février), et qui bénéficient, sur demande, de la possibilité d'augmenter à 520 le nombre d'indemnités journalières normalement fixées à 400. Le texte de la quatrième révision de la loi sur le chômage (Laci) abandonne ce régime spécial. «Cette suppression fait fi de la solidarité confédérale, car elle ne tient pas compte des taux de chômage différents d'un canton à l'autre», regrette le Conseiller aux Etats et président de la commune de La Chaux-de-Fonds, Didier Berberat. Quelles conséquences pour le canton de Neuchâtel? Concrètement, les chômeurs notamment en

fin de droit solliciteront plus vite l'aide sociale financée par le canton (40%) et les communes (60%). Didier Berberat estime que «la fin de cette mesure entraînera un coût supplémentaire annuel pour le canton de 2 à 3 millions, et pour la ville de La Chaux-de-Fonds d'environ 300 000 francs». Le soutien ou non au référendum contre la quatrième révision de la Laci lancé par les partis de gauche et le syndicat Syna, hier en ville de Neuchâtel, sera décidé demain en séance du Conseil communal. Les premiers échanges de vues y sont favorables. L'autre conséquence est humaine, rappelle le politicien, car le recours à l'aide sociale reste mal vécu et dégradant. /yba

CERN

Collisions pleines de promesses



CERN La machine à «Big Bang» fonctionne. (KEYSTONE)

La joie régnait hier sur le site du Cern, à Genève. Le plus puissant accélérateur de particules du monde, le LHC, venait d'enregistrer, peu après 13h, ses premières collisions de protons à 7 TeV (tétraélectronvolt), une énergie encore jamais atteinte. Cette prouesse fait entrer la physique dans une ère nouvelle.

«Nous sommes très heureux et excités», a déclaré le directeur général du Cern (Organisation européenne pour la recherche nucléaire) Rolf Heuer peu après la confirmation des premières collisions à haute énergie. Grâce aux données récoltées lors de ces chocs, les scientifiques espèrent percer certains mystères de l'Univers et de la matière.

La tension a été grande hier au Cern. La journée avait plutôt mal commencé, avec deux incidents mineurs qui ont retardé la réalisation des premières collisions. Les deux faisceaux de protons, qui circulaient en sens inverse dans le LHC, ont été perdus et la machine a dû être relancée, engendrant un retard de plusieurs heures. /ats

En bref

■ VALAIS Homosexuels déboutés

Le Tribunal cantonal valaisan rejette les plaintes d'une quarantaine de membres d'associations homosexuelles contre un texte de jeunes UDC valaisans. Ils qualifiaient l'homosexualité de «comportement déviant». Les plaignants pourraient faire recours auprès du Tribunal fédéral. /ats

■ «JEUX DE LA MORT» Plainte contre la TSR

Un téléspectateur a déposé une réclamation auprès du médiateur de la RTS concernant le «Jeu de la mort» diffusé le 12 mars par la TSR. Dans ce jeu, des candidats étaient amenés à électrocuter à mort un des leurs, en réalité un acteur. L'auteur évoque des raisons éthiques pour justifier sa démarche et exige des excuses ou un rectificatif de la TSR. /ats

■ MAX GÖLDI Amnesty inquiète

La «dégradation drastique» des conditions de détention de Max Göldi préoccupe Amnesty International. L'organisation appelle les autorités libyennes à améliorer immédiatement la situation. /ats

INITIATIVES ANTITABAC

Pas de trêve dans la guerre de la fumée

La loi fédérale contre le tabagisme passif entrera en vigueur le 1er mai. Une initiative veut renforcer et uniformiser les mesures prises, une autre veut les assouplir.

La lutte contre la fumée, c'est comme la lutte contre les chiens dangereux. Anticipant la réglementation nationale, toute une série de cantons y sont allés de leur version. Avec l'entrée en vigueur de la loi fédérale, ces dispositions disparates subsisteront. Les 14 cantons qui ont des règles plus strictes pourront continuer à les appliquer. Les autres devront respecter le cadre défini par Berne qui interdit la fumée dans les établissements de plus de 80 m². Cette approche fédéraliste ne convainc pas la Ligue pulmonaire suisse. Elle a confirmé le dépôt prochain d'une initiative populaire qui prévoit une réglementation stricte et uniforme pour toute la Suisse.



CIGARETTE Les initiatives se multiplient autour de l'interdiction de fumer. (KEYSTONE)

Les milieux de la restauration préparent la contre-attaque. Ils récoltent des signatures pour une autre initiative qui réclame le retour à une réglementation libérale.

Cette contre-offensive n'effraie pas la Ligue pulmonaire qui collabore avec une cinquantaine d'organisations issues notamment des milieux de la santé. Son pro-

jet est plus avancé. Quelque 120 000 signatures ont été récoltées en dix mois et la certification est dans sa phase finale. L'initiative sera donc déposée à la Chancellerie fédérale ce printemps. «Notre projet n'a rien d'extrémiste», affirme le porte-parole des initiateurs Cornelis Kooijmann. «Il correspond à la solution adoptée par la plupart des cantons romands. A savoir une interdiction générale de fumer dans les espaces fermés qui servent de lieu de travail ou qui sont accessibles au public, à l'exception de fumoirs sans service.»

La santé est au cœur de ce projet. En revanche, la santé ne joue aucun rôle dans l'initiative lancée par la «Communauté d'intérêt des restaurateurs libres suisses». Selon son texte, «la décision de prononcer une interdiction de fumer dans un espace fermé relève de la seule appréciation du

propriétaire». L'objectif des initiateurs est surtout de contrer le texte de la Ligue pulmonaire. Ils souhaitent que les deux projets soient soumis ensemble au peuple, dans l'espoir qu'ils soient renvoyés dos à dos.

Cet espoir ne peut être que déçu. Les deux textes ne pourront pas être opposés dans le cadre de la même votation. D'une part, la Chancellerie ne peut pas prendre le risque d'un double oui, pour deux textes contradictoires. D'autre part, l'initiative des restaurateurs libres est seulement en phase de démarrage.

La conférence des présidents de Gastro-Suisse a annoncé qu'elle ne soutiendrait pas l'initiative des «restaurateurs libres» et qu'elle concentrerait ses efforts contre celle de Ligue pulmonaire.

BERNE /CHRISTIANE IMSAND



NAUFRAGE DE L'«ERIKA»
Peine maximale contre le groupe Total

Total a été condamné en appel à 375 000 euros (plus de 536 000 francs) d'amende pour sa responsabilité dans une grave pollution maritime survenue en 1999 après le naufrage du navire «Erika» qu'il avait affrété. La justice française a ainsi infligé la peine maximale au groupe pétrolier. /ats-afp

ITALIE

«Cadeau empoisonné» pour Silvio Berlusconi

La coalition de droite a remporté les élections régionales partielles en Italie. Ce résultat est un «cadeau empoisonné» pour Silvio Berlusconi, estime le Neuchâtelais Claudio Micheloni, qui n'est pas inquiet au sujet des relations avec la Suisse.

EMMANUELLE CLERC

«Ces élections ont certes été gagnées par le centre droit, mais pas par Berlusconi, qui n'augmente pas ses voix. C'est une victoire de la Ligue du Nord, qui prend les régions les plus importantes et fait une percée dans les régions 'rouges', comme l'Emilie-Romagne ou la Toscane», analyse le Neuchâtelais Claudio Micheloni, sénateur de la diaspora italienne en Suisse et membre du Parti démocrate (PD).

Pourquoi la droite n'a-t-elle pas été sanctionnée, notamment après les récentes affaires de corruption? «Il y a un ras-le-bol de l'opinion publique sur toutes ces affaires, et un sentiment antipolitique, sur lequel Berlusconi joue et qu'il alimente», pense le sénateur. «Résultat, les gens se distancient de la vie démocratique et votent pour les gens qui leur demandent le moins de réflexion tout en donnant une apparence de stabilité».

Après sa victoire, «la Ligue va présenter la facture. Silvio Berlusconi va devoir gérer une situation très difficile», relève encore le Neuchâtelais. Les rapports avec la Ligue de Gian-



DÉCOMPTÉ La Ligue du Nord est ressortie très renforcée des élections régionales partielles en Italie. (KEYSTONE)

Rome et quatre régions

La coalition de centre-droit de Silvio Berlusconi a ravi quatre régions à l'opposition de gauche dont celle de Rome, lors des élections régionales. Ces résultats se fondent sur des projections diffusées par les télévisions italiennes sur la base de résultats presque complets. Au total, la coalition de droite remporte six régions: la Lombardie et la Vénétie au nord, deux de ses fiefs, auxquelles s'ajoutent la Calabre et la Campanie, deux régions du sud, ainsi que les deux régions très disputées du Piémont et du Latium, où se trouve la capitale.

Le centre gauche conserve sept des treize régions (sur 20 en Italie) qui étaient en jeu lors de ce scrutin partiel. /ats-afp

franco Fini, membre du Parti de la Liberté (PdL) de Berlusconi et président de la Chambre des députés souvent présenté comme un possible successeur de l'actuel président du Conseil, ne sont notamment «pas des meilleurs». «Il y a des divergences profondes, comme sur le sens de l'Etat», souligne Claudio Micheloni.

Sur le fédéralisme fiscal, revendiqué par la Ligue, celle-ci «va peser très fort. Le problème est qu'elle ne veut pas d'un système fédéral qui unit, mais qui divise et ne sert les intérêts que d'une partie du pays», relève le député. Une vision pas du tout partagée par une autre partie de la majorité de droite.

«Or, s'il y a des tensions, ça va mettre en difficulté tout le travail des réformes institutionnelles indispensables au pays», déplore le député du PD. «Ce sont des routes très tortueuses qui s'ouvrent, aussi bien pour la majorité que l'opposition», qui a perdu ces élections.

Pour Claudio Micheloni, les relations italo-suisse ne devraient pas pâtir de la nouvelle donne: «Là, le problème n'est pas la Ligue, c'est notre ministre des finances Giulio Tremonti, qui a voulu montrer les muscles. Ce qu'il a présenté comme une lutte contre l'évasion fiscale a été un cadeau aux fraudeurs et à la criminalité, puisqu'il a permis une amnistie non seulement fiscale mais juridique.»

Et si un membre de la Ligue du Nord reprendrait les finances? «Tremonti est déjà tellement proche de la Ligue, ça ne changerait pas grand-chose», estime Claudio Micheloni. /ECL-ats

FRANCE

Interdiction limitée de la burqa en vue

La France va rapidement se doter d'une législation sur l'interdiction du port du voile islamique intégral. Cette interdiction devrait se limiter à certains lieux et services publics sans s'étendre à la rue, selon les recommandations de la plus haute juridiction administrative.

Dans son rapport remis hier au Premier ministre François Fillon, le Conseil d'Etat écarte de fait une interdiction «générale et absolue» du voile intégral, jugeant qu'elle «ne pourrait trouver aucun fondement juridique incontestable».

Mais il estime que l'obligation de maintenir le visage à découvert peut être justifiée, «soit dans certains lieux, soit pour effectuer certaines démarches», par des motifs de «sécurité publique et lutte contre la fraude, renforcées par les exigences propres à certains services publics».

Le Premier ministre avait demandé fin janvier au Conseil d'Etat de proposer des «solutions juridiques» pour permettre au gouvernement de déposer un projet de loi prévoyant une «interdiction du voile intégral la plus large et la plus effective possible».

L'avis rendu hier laisse une marge de manœuvre aux élus. Il ne précise pas si la prohibition de la burqa peut être justifiée dans les transports, commerces et lieux privés de sociabilité ouverts au public.

Les choses devraient désormais aller vite alors que le débat sur ce phénomène, qui concerne moins de 2000 musulmanes, agite la France depuis plus de six mois.

Le chef du gouvernement a appelé les députés du parti présidentiel UMP (majoritaires) à légiférer «dans les prochaines semaines». Selon le ministre des Relations avec le Parlement, Henri de Raincourt, l'examen des textes doit commencer dès avril.

Sur le fond, le Premier ministre va proposer aux parlementaires d'affirmer «haut et fort les grands principes qui régissent (la) République» et d'aller «le



VOILE La France pourrait interdire son port dans certains endroits publics, pas dans la rue. (KEYSTONE)

plus loin possible sur la voie d'une interdiction générale du voile intégral, dans le respect des principes généraux du droit». Sur la forme, le calendrier se déroulera en deux étapes, a précisé Henri de Raincourt à la radio Europe 1. Le gouvernement entend d'abord faire adopter une résolution parlementaire, solennelle mais non contraignante, fixant les principes selon lesquels «le port du voile intégral en France n'est pas le bienvenu». Puis proposer le projet de loi, à proprement parler, «qui déclinerait les mesures qu'il faut prendre pour atteindre» cet objectif général, a expliqué le ministre.

Ce schéma en deux temps suit les recommandations d'une mission parlementaire, qui avait prôné le bannissement du voile intégral dans les seuls services publics.

Quelques jours après la débâcle de son camp aux élections régionales qui a entraîné un ajustement à droite de la politique présidentielle, le chef de l'Etat Nicolas Sarkozy a répété que le voile intégral était «contraire à la dignité de la femme». La réponse à apporter est «l'interdiction».

Dans l'opposition, le Parti socialiste a dit officiellement qu'il n'était «pas favorable» à une loi. Mais s'il s'agit d'un texte qui empêche «le port du voile dans des lieux publics et dans l'accès aux services publics, nous pouvons regarder», a nuancé son ancien chef François Hollande. /ats

En bref

ITALIE-SUISSE
Réseau de fraudeurs de fruits et légumes démantelé
Une vaste escroquerie douanière (environ 25 millions de francs) a été dévoilée par les sections antifraude de Lugano, Zurich et Bâle. Cette opération «Tutti frutti» a permis de démanteler un réseau de fraudeurs de fruits et légumes qui opérait en Suisse alémanique, en Suisse romande et au Tessin avec la complicité d'un fournisseur italien. /ats

CHINE
Cadavres de bébés découverts dans une rivière
Les cadavres d'une vingtaine de bébés ont été découverts dans une rivière de l'est de la Chine. Les enfants ont probablement été jetés dans le cours d'eau par des membres du personnel d'un hôpital local, ont rapporté les autorités et les médias chinois. /ats-afp

ALLEMAGNE
Millions de l'ex-RDA réclamés par des victimes
Une association de victimes de la dictature communiste en Allemagne de l'Est a réclamé hier que des fonds issus de l'ex-RDA, et dont un tribunal suisse vient d'ordonner la remise à Berlin, soient versés aux victimes du défunt régime. La somme atteint 230 millions d'euros. /ats-afp

PARIS
Plus de cent coffres d'une banque vidés
Des cambrioleurs ont vidé durant la nuit de samedi à dimanche plus d'une centaine de coffres dans une banque parisienne. Les malfaiteurs ont réussi leur casse, dont le butin sera long et difficile à estimer, en passant par des sous-sols. /ats-reuters

MOSCOU

Poutine demande de «curer les égouts»

Le premier ministre russe, Vladimir Poutine, a sommé hier les forces de l'ordre de «curer les égouts» pour retrouver les organisateurs des attentats du métro de Moscou. La capitale russe s'est recueillie à la mémoire des 39 personnes mortes lundi, 83 blessés ont été recensés.

Plus mesuré dans ses propos, le président russe, Dmitri Medvedev, a suggéré de renforcer la législation sur le terrorisme, en proposant de «revenir au problème de l'application» de ces lois et de les «perfectionner», sans entrer dans les détails.

En outre, Dmitri Medvedev a promis de continuer à recourir à la force pour «rétablir l'ordre» dans le Caucase et de «créer des

conditions économiques favorables» dans cette région rongée par la pauvreté.

Les attentats commis lundi par deux femmes kamikazes dans deux stations de métro ont été attribués par les services spéciaux russes (FSB) à la mouvance rebelle du Caucase du Nord, en proie à l'instabilité et ensanglanté depuis les années 1990 par les deux guerres en Tchétchénie.

Hier, des habitants de Moscou ont déposé des fleurs dans les stations touchées par ces attentats. Au cours de cette journée de deuil décrétée par la municipalité, les drapeaux étaient en berne et les chaînes TV ont annulé leurs programmes de divertissement. Une polémique



DEUIL Les habitants de Moscou se sont recueillis hier dans les stations de métro. (KEYSTONE)

est aussi née au sujet de l'information fournie à la population par les chaînes publiques qui ont réagi très tardivement.

De son côté, le comité d'enquête du parquet russe a lancé un appel à toute personne ayant été témoin des attentats et mis en place une ligne téléphonique.

L'enquête a confirmé que les deux femmes kamikazes étaient montées ensemble lundi matin dans une rame de métro. Ces deux femmes auraient été entraînées par Saïd Bouriatski, un chef rebelle tué début mars par les forces russes en Ingouchie.

En outre, deux femmes et un troisième complice présumé sont recherchés. Les trois ont été filmés par des caméras de surveillance du métro et leurs photos ont été distribuées à tous les services de police. /ats-afp-reuters

Indices

Table of stock indices including SMI, Dow Jones, Nasdaq Comp., DAX 30, FTSE 100, Nikkei 225, and SPI.

Les plus grandes variations sur le marché suisse

Table showing the biggest gains and losses on the Swiss market, listing companies like Zehnder P, Canon N, and Perrot Duval BP.

Change

Table of exchange rates for various currencies including Euro, Dollar US, Livre sterling, and Cour. suédoises.

En bref

TRANSPORT AÉRIEN Helvetic Airways se développe

Helvetic Airways élargit sa flotte avec deux avions de type Fokker pour disposer au total de six appareils.

ÉLECTRICITÉ Bon résultat 2009 pour Romande Energie

Romande Energie a fait bondir son bénéfice net l'an dernier à 713 millions de francs, contre un résultat de 123 millions en 2008.

BOBST Perte historique pour l'industriel vaudois

Bobst a enregistré l'an dernier une perte de 160,7 millions de francs, la première de son histoire.

COMMERCE DE DÉTAIL

Bénéfice record réalisé par Migros en 2009

Migros a dégagé un bénéfice net record l'an passé, porté surtout par un meilleur résultat financier.



HERBERT BOLLIGER Un président réjoui par les chiffres 2009. (KEYSTONE)

Compte tenu du contexte difficile, marqué par un climat de consommation en berne, il s'agit d'une excellente performance.

Le bénéfice net a bondi de 20,8% à 846 millions de francs. Cette amélioration s'explique essentiellement par une diminution sensible de la perte sur le résultat financier.

En outre, le résultat d'exploitation a contribué à cette évolution positive, gagnant 40 millions (+3,6%) à 1,153 milliard de francs.

mance opérationnelle découle de l'amélioration majeure de la productivité dans tous les domaines.

Par contre, le chiffre d'affaires - déjà publié en janvier - s'est contracté de 3,1% à 24,95 milliards de francs.

telplan, avec des ventes en baisse de 310 millions.

Le géant orange conserve néanmoins sa position de leader de la branche en Suisse.

Migros souffre aussi de la pression croissante des discounters allemands Aldi et Lidl.

M-Budget, sa ligne de produits à bas prix, a vu son chiffre d'affaires diminuer de 3% à 748 millions de francs.

Sur 2010, Migros prévoit une croissance de 1%, a indiqué Herbert Bolliger.

Migros table cette année sur une croissance supérieure à la moyenne pour les ventes sur internet.

ASSURANCES

Swiss Life se satisfait de 2009

«L'année 2009 a été très exigeante, mais ce fut aussi, globalement, une bonne année», a synthétisé hier le patron de Swiss Life.

Côté primes, le volume a augmenté l'an passé de 9% à 20,22 milliards de francs.

Swiss Life et son chef des finances Thomas Buess se félicitent des rendements.

Bruno Pfister a par ailleurs admis que l'amnistie fiscale italienne n'avait pas permis de faire d'aussi brillantes affaires.

Le patron de Swiss Life a en outre exprimé ses craintes qu'une révision du «Test suisse de solvabilité» (SST).

BONHÔTE

Table of performance for BONHÔTE with columns for various categories and percentages.

LA BOURSE

Marché suisse (cours en CHF)

Table of Swiss market prices in CHF for various companies like ABB Ltd N, Actelion N, etc.

Table of Swiss market prices in CHF for various companies under the heading 'AUTRES VALEURS'.

Advertisement for THOMSON REUTERS and SIX SWISS EXCHANGE with logo and contact information.

Advertisement for 'Cours sans garantie' with a list of symbols and definitions.

Taux de référence (en %)

Table of reference rates for various terms like Rdt oblig. CH 10 ans, etc.

Matières premières

Table of commodity prices for oil and other raw materials.

Advertisement for BCN insurance with the slogan 'ASSURER VOTRE SUCCÈS' and website www.bcn.ch.

Métaux précieux

Table of precious metal prices for Gold, Silver, and Platinum.

Swibor

Table of Swibor interest rates for different terms.

Marchés européens (cours en EUR)

Table of European market prices in EUR for companies like Alcatel-Lucent, Allianz, etc.

Marchés nord-américains (cours en USD)

Table of North American market prices in USD for companies like 3M Company, Altria Group, etc.

Fonds/Fondation de placement SWISSCANTO (Banques Cantonales)

Table of SWISSCANTO fund prices and performance data.

Advertisement for Margot Mazout heating oil with contact information.

AVIS MORTUAIRES

*Seigneur, fais de moi un instrument de ta paix...
Car c'est en donnant qu'on reçoit,
C'est en s'oubliant qu'on se retrouve,
C'est en pardonnant qu'on est pardonné,
C'est en mourant qu'on ressuscite à la vie éternelle.*
Saint-François d'Assise

Madame Béatrice Baumberger-Lisency
Mademoiselle Gessica Theosmy
Les descendants de feu Ernest Baumberger
Les descendants de feu Charles-Albert Wetzel
ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

François BAUMBERGER

leur très cher époux, papa, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection dans sa 59e année.

Le Locle, le 30 mars 2010

La cérémonie sera célébrée le jeudi 1er avril à 15 heures au Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds où repose François.

Domicile de la famille: La Claire 3, 2400 Le Locle

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

*Il suffit de si peu de choses
une main chaleureuse un regard
plein de tendresse et je te dis,
merci, Seigneur.*

Mary-Claude et André Pieren-de la Reussille, à La Sarraz
Sophie Pieren
Magali et Olivier Chuard-Pieren

Monsieur Charles de la Reussille et Madame Claudine Ullmo son amie
ses enfants et petits-enfants

Monsieur et Madame Pierre-André de la Reussille et leurs enfants

Madame Denise Jacot, son amie

Les descendants de feu Paul Grisel

ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur

René DE LA REUSSILLE

qui s'est endormi paisiblement samedi dans sa 84e année.

La Chaux-de-Fonds, le 27 mars 2010

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité

Domicile: Famille Mary-Claude et André Pieren-de la Reussille, rue du Chêne 20, 1315 La Sarraz

La direction et le personnel de la société Bergeon SA
ont le regret de faire part du décès de

Madame

Josette GIORGINI

maman de notre fidèle collaboratrice, Madame Manuela Boillod-Giorgini

Ils présentent à la famille leurs plus sincères condoléances.

132-231157

La F.S.G. Le Locle, membre de la Fédération suisse de gymnastique
a le regret d'annoncer le décès de

Monsieur

Thomas SCHEURER

membre d'honneur de notre société

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

132-231165

REMERCIEMENTS

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus, la famille de

Monsieur

Fernand BRUNNER

remercie toutes les personnes qui ont pris part à son deuil et les prie de croire à l'expression de sa profonde reconnaissance.

Fontaines, Blainville Québec

028-653342

Aujourd'hui

Mandy

aurait 93 ans

Lors de son départ vous avez été très nombreux à l'accompagner et à nous entourer.

Votre présence, vos messages, dons et fleurs nous ont réconfortés.

A chacun personnellement nous disons notre reconnaissance et sincères remerciements.

La famille d'Hermann Finger

132-231066

En bref

■ NEUCHÂTEL

Une scooteriste et sa passagère blessées

Lundi à 17h30, une voiture, conduite par une habitante de Neuchâtel de 34 ans, sortait d'un garage sur la rue de Port-Roulant à Neuchâtel, à la hauteur du N° 5. Alors que l'auto s'engageait sur la route en direction de Serrières, une collision se produisit avec un scooter conduit par une habitante de Peseux, âgée de 24 ans, qui arrivait du centre-ville. Suite au choc, la scooteriste et sa passagère ont chuté sur la chaussée. Blessées, les deux personnes ont été conduites en ambulance au NHP à Neuchâtel. /comm

■ LA CHAUX-DE-FONDS

Une piétonne heurtée par un bus TRN

Lundi à 17h55, un bus TRN conduit par un habitant de La Chaux-de-Fonds de 55 ans arrivait à la gare des bus de La Chaux-de-Fonds alors qu'une piétonne habitant La Chaux-de-Fonds, âgée de 18 ans, s'approchait de la gare et n'avait pas remarqué le bus en mouvement. La jeune Chaux-de-Fonnière a alors été heurtée par le véhicule et a chuté en arrière sur le trottoir. Blessée, la piétonne a été conduite en ambulance à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds. /comm

NÉCROLOGIE

Le Noirmont

Jacques Erard

Atteint dans sa santé depuis seize ans, Jacques Erard, industriel, est décédé à l'hôpital de Bâle, à l'âge de 68 ans. Né à Noirmont, après sa scolarité, il a étudié à Saint-Charles à Porrentruy, à Saint-Maurice où il a obtenu sa maturité, et à l'Université de Neuchâtel. Suite au décès de son père survenu en 1969, Jacques Erard a repris la direction de la fabrique de boîtes de montres familiale, Joseph Erard SA, entreprise à laquelle il a consacré le meilleur de lui-même lui assurant un bel essor. Quand la maladie l'a contraint à réduire son activité, il a peu à peu transmis ses responsabilités à sa fille Florence, l'actuelle directrice.

En 1965, Jacques Erard a épousé Hélène Marchand des Montbovats avec laquelle il a élevé deux filles. La naissance de quatre petits-enfants pour lesquels il prenait plaisir à confectionner des jouets en bois, est venue quelque peu adoucir une retraite rendue pénible par la maladie. /auy

L'ÉTAT CIVIL

Neuchâtel

Naissances. – 08.03. Moura dos Santos, Daniel, fils de Ferreira dos Santos, Nuno Miguel et de Pinto Moura, Sonia Clara. 09. Zecevic, Sloan et Nolan, fils de Zecevic, George Thaddeus et de Matthey Zecevic, Carole; Tejada Alberto, Darek, fils de Tejada Cortorreal, Frank Luis et de Alberto de la Rosa, Katuska Dannerys. 11. Huguenin-Dumittan, Isaline, fille de Huguenin-Dumittan, Christian René et de Loup Huguenin-Dumittan, Anne-Françoise; Vuilliomenet, Victoria Magali, fille de Vuilliomenet, Gaël et de Vuilliomenet, Martina; Perrenoud, Clara Rose Xuan Tien, fille de Perrenoud, Hoàn Châu Adèle. 12. Duc, Sébastien, fils de Duc, Robert et de Llorente Duc, Sylvia; Linder, Joshua Hermann Marius, fils de Mollard, Caryl et de Linder,

Carole; Vieille, Tim Bruno, fils de Vieille, Christian Joël et de Vieille, Joëlle Christiane. 13. Perrin, Joanie, fille de Perrin, Vincent et de Perrin, Céline. 15. Béguin, Keziah Gabor James, fils de Derné, Pascal Joël et de Béguin, Nathalie; Bayard, Zoé, fille de Bayard, Yves Dominique et de Bayard, Séverine; Rognon, Naël, fils de Scherz, David et de Rognon, Stéphanie; Robert, Elyah, fille de Robert, Yann Mikael et de Robert, Mireille. 16. Schmidt, Amélie, fille de Schmidt, Frédéric Henry et de Schmidt, Valérie. 17. Patocchi, Asia, fille de Guillod, Cédric et de Patocchi, Anita Giovanna; Geiser, Maxime, fils de Geiser, Raphaël et de Geiser, Amélie; Martignier, Nilann, fils de Martignier, Cédric et de Martignier, Julie Renée; Gilberte; Fontana, Maloé, fille de Fontana, Philippe et de Fontana, Sophie Joëlle.

L'ÉNERGIE

Contrôle continu des installations de chauffage

(Température extérieure moyenne et degrés-jours)

Semaine du 22 au 28 mars

Région climatique	Tm	DJ
Neuchâtel	9.3	67.4
Littoral Est	8.6	80.0
Littoral Ouest	8.4	80.9
Val-de-Ruz	7.1	90.6
Val-de-Travers	5.9	98.7
La Chaux-de-Fonds	5.8	99.2
Le Locle	5.8	99.4
La Brévine	3.9	112.8
Vallée de la Sagne	4.8	106.7

La bonne idée:

Avec le passage à l'heure d'été, pour que le chauffage fonctionne au bon moment, n'oubliez pas de mettre à l'heure l'horloge de votre régulateur.

Renseignements:

www.ne.ch/Energie rubrique Climat - Consommation ou Service de l'énergie et de l'environnement, Domaine énergie (tél. 032 889 67 20). /comm

Sociétés locales

LE LOCLE

■ CAS-SOMMARTEL

Jeudi 1er et vendredi 2 avril, Tête de Valpelline; Markus Tobler 032 931 52 47, Thierry Perret, 032 931 19 25. Samedi 3 et dimanche 4 avril, gardiennages, au Fiottet: Joëlle Mosbaoui et Daniel Favre-Bulle; à Roche-Claire: au gré des clubistes. Du lundi 5 au jeudi 8 avril, Haute Route Impériale, Olivier Duvanel, 032 931 07 22

■ ÉCHO DE L'UNION ET UNION CHORALE

Lundi 5 avril, pas de répétition. Mercredi 7 avril, 20h, générale à Bevaix, salle Polymatou

Le mot caché

SOLUTION

Le mot caché à former de la grille avec les lettres inutilisées est:

SOMMEIL

*Notre rayon de soleil nous a quittés trop tôt
et notre chagrin est indicible...*

Son compagnon
Javier Calvo et famille

Sa maman
Daniela Zumbrunnen-Ballestrin

Son frère
Fabrice et Paule Zumbrunnen-Fallet, leurs enfants Rose et Rodolphe

Sa marraine, son parrain, ses oncles, ses tantes, ses cousins, ses cousines, ses filleuls, ses grand'mamans, sa grand-tante

ont la profonde tristesse d'annoncer le décès de

Maryline ZUMBRUNNEN

survenu à l'âge de 38 ans.

*Il nous restait, pensions-nous, encore
un long chemin à parcourir ensemble,
hélas la maladie a été plus forte.*

Fontaines, le 30 mars 2010

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds, le samedi 3 avril à 9 heures.

Maryline repose au pavillon du cimetière de La Chaux-de-Fonds.

Adresses des familles: Javier Calvo, Chemin du Verger 1, 2046 Fontaines
Daniela Zumbrunnen, rue du Jura 4, 2300 La Chaux-de-Fonds

Prière de ne pas faire de visite

Les personnes désirant honorer sa mémoire peuvent penser à La Ligue neuchâteloise contre le cancer, CCP 20-6717-9.

AIR DU TEMPS
MARCELLO PREVITALI



Ode à l'œuf

Teint ou peint, cassé ou caché, dévoré ou décoré, l'œuf est partout autour de nous depuis quelques jours. Pas de Pâques sans eux. Symbole de fécondité, de vie et de renaissance, il mérite bien d'être honoré. Merci qui? Merci la poule. Merci l'Eglise aussi. Ici, un petit rappel historique s'impose. Pour ceux qui l'ignorent encore, c'est au 4^e siècle que les patrons du clergé décident d'interdire la consommation des œufs. Carême oblige, pas question de manger de la viande et des œufs durant

40 jours. Mais les galinettes n'arrêtent pas pour autant de pondre. N'en déplaise aux grands pontes de l'Eglise. Et le carême, elles s'en tamponnent le croupion. Que faire alors de tous ces œufs qui s'accumulent durant 40 longs jours de pénitence? Les offrir aux plus démunis. Quelle bonne idée! Puis à partir du Moyen Age, on commence à les décorer, à les peindre. Faites vos œufs! Ensuite on joue avec eux. Selon la légende catholique, les cloches de Pâques les ramènent de Rome

et les cachent dans les jardins. Pour le plus grand bonheur de nos têtes blondes, qui partent à la chasse avec des œufs plein les yeux. Puis au 19^e siècle, les œufs sortent de leur coquille pour devenir chocolat, sucre ou pralinés. Les plus jeunes n'y voient alors plus qu'une gourmandise. Aujourd'hui, les œufs de toutes les grandeurs garnissent et envahissent les vitrines des pâtisseries et les rayons des grands magasins. L'œuf, véritable objet culte... de Pâques.

MÉTÉO

Mercredi
31 mars 2010
Saint Benjamin

Ils sont nés à cette date:
Christopher Walken, acteur
René Descartes, philosophe

Lever: 7 h 14
Coucher: 20 h 00

Lever: 22 h 18
Coucher: 7 h 21
Dernier quartier: 06.04

Les fourberies du ciel, soleil en trompe-l'œil

par Jean-François Rumley



Situation générale. Bon prince, le ciel accorde la pause rayons entre la grande lessive d'hier et celle de la nuit prochaine. Des éclaircies en trompe-l'œil, la dépression continentale a le mauvais œil et ne veut guère vous laisser de répit. Le vrai beau temps est reporté à une date ultérieure, peut-être à la saint-glinglin.

Prévisions pour la journée. C'est la séquence essorage et étendage. Les nuages sont suspendus dans le ciel et s'égouttent encore gentiment avec des flocons dès 600 puis 900 mètres. Le séchage est assuré par les bons rayons d'Apollon et des vents soutenus. Le mercure ne fait pas de fleurs et boude vers 9 degrés.

Les prochains jours. L'atmosphère a encore bien des lessives à faire, frais.

	Aujourd'hui	Demain	Vendredi	Samedi	Dimanche
En montagne (1000 m)	4 -1	2 -3	7 -4	10 1	4 0
En plaine (500 m)	9 3	7 2	11 1	13 4	9 5

HIER À 12 HEURES

En Suisse			En Europe			Dans le monde		
Bâle	assez nuageux	13°	Zurich	beau	13°	Madrid	peu nuageux	8°
Berne	assez nuageux	11°	Berlin	assez nuageux	9°	Moscou	peu nuageux	9°
Genève	averses	10°	Lisbonne	assez nuageux	14°	Nice	pluie	14°
Locarno	pluie	12°	Londres	assez nuageux	9°	Paris	assez nuageux	10°
Nyon	averses	10°				Rome	peu nuageux	17°
						Vienne	assez nuageux	13°

INSOLITE

Excès pour un pis de vache

Trop pressé de porter secours à une vache malade, un vétérinaire argovien devra payer son amendement pour excès de vitesse. Le Tribunal fédéral (TF) juge qu'il n'avait aucune excuse. Pour Mon Repos, le vétérinaire devait respecter la vitesse maximale. La sécurité du trafic a plus d'importance que la santé d'un bovin, qui souffre d'une inflammation du pis. Refusant de payer l'amende de 1000 francs, qui réprimait sa traversée d'une localité à la vitesse de 75 km/h, le vétérinaire s'était prévalu du droit de nécessité. Il avait demandé à être libéré de toute peine.

Sa défense n'a pas convaincu. Le TF calcule qu'il a gagné deux ou trois minutes en roulant à plus de 70 km/h au milieu d'une localité. Un avantage qui ne pèse pas lourd comparé aux risques d'accident liés à un tel excès de vitesse. La jurisprudence n'admet que restrictivement un état de nécessité, rappelle le jugement du TF, même si la santé d'un être humain est en jeu. Un dépassement de vitesse ne sera excusé que si l'automobiliste doit conduire à l'hôpital une personne qui présente de graves symptômes de maladie ou s'il souffre lui-même de problèmes de santé qui pourraient mettre sa vie en danger. /ats

LA PHOTO DU JOUR



INDE Un lutteur traditionnel se frotte la tête avec de la terre pendant un entraînement, à Calcutta, à l'occasion des célébrations anniversaires du dieu hindou Hanuman.

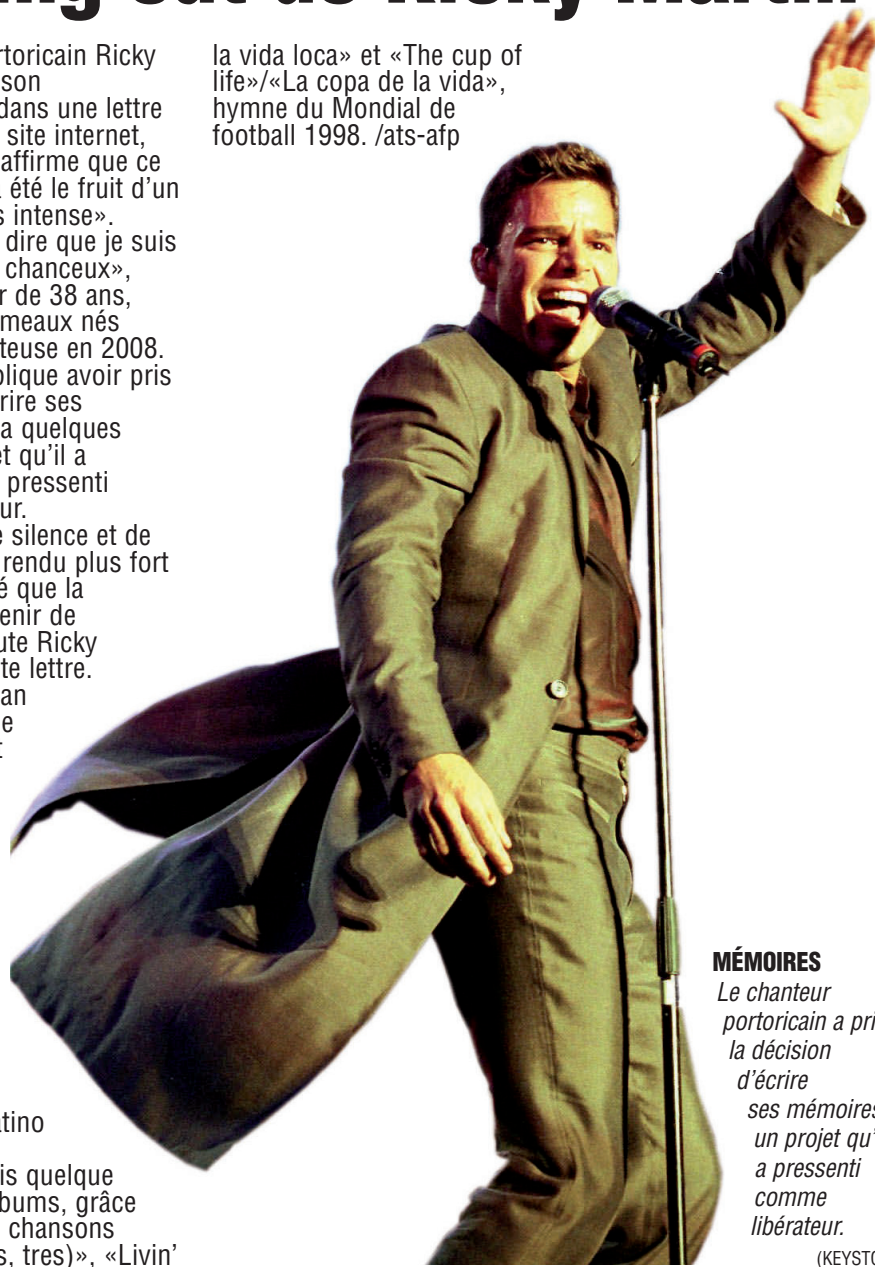
(KEYSTONE)

MUSIQUE

Coming out de Ricky Martin

Le chanteur portoricain Ricky Martin a révélé son homosexualité dans une lettre publiée sur son site internet, dans laquelle il affirme que ce «coming out» a été le fruit d'un «processus très intense». «Je suis fier de dire que je suis un homosexuel chanceux», écrit le chanteur de 38 ans, père de deux jumeaux nés d'une mère-porteuse en 2008. Le chanteur explique avoir pris la décision d'écrire ses mémoires «il y a quelques mois», un projet qu'il a immédiatement pressenti comme libérateur. Des «années de silence et de réflexion m'ont rendu plus fort et m'ont rappelé que la tolérance doit venir de l'intérieur», ajoute Ricky Martin dans cette lettre. Né fin 1971 à San Juan, capitale de Porto Rico, Etat des Caraïbes associé aux Etats-Unis, Ricky Martin, de son vrai nom Enrique Jose Martin Morales, a entamé sa carrière solo en 1991 après une adolescence passée dans le «boy's band» latino Menudo. Il a vendu depuis quelque 35 millions d'albums, grâce notamment aux chansons «Maria (Un, dos, tres)», «Livin'

la vida loca» et «The cup of life»/«La copa de la vida», hymne du Mondial de football 1998. /ats-afp



MÉMOIRES

Le chanteur portoricain a pris la décision d'écrire ses mémoires, un projet qu'il a pressenti comme libérateur.

(KEYSTONE)

Qualité de l'air

Favorable



Défavorable

Rincez-vous l'œil avec les quelques éclaircies qui égarent le décor, il n'y en a pas pour tous les jours.